

**Le journal  
d'Arlette  
Laguiller**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**UNITÉ  
OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2250 - 16 septembre 2011 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

**Le capitalisme coule mais  
les travailleurs doivent vivre**

**Interdiction des  
licenciements et  
partage du travail  
entre tous !**



**Affaire Bourgi**

**Les pratiques mafieuses du pouvoir**

# SOMMAIRE

## Leur société

- p.4-5 ■ La crise financière
- p.6 ■ Enseignement : écoles fermées, classes surchargées
- Cantines scolaires : des économies sur le dos des plus démunis
- Suspension des allocations familiales
- PS : Les voltes-faces de Hollande
- p.7 ■ Il faut imposer un plafonnement des loyers privés
- Le mal-logement
- Les locataires des logements sociaux victimes de la loi Boutin
- Encore des expulsions de sans-papiers
- p.10 ■ Explosion mortelle à Marcoule
- Le nuage de Tchernobyl n'aurait pas osé survoler la Corse
- p.16 ■ Servier : Mediator, Protelos...
- Les vaccins contre la grippe A incinérés

## Dans le monde

- p.8-9 ■ États-Unis : le « plan emplois » d'Obama
- Grèce : deux ans de mesures contre la population
- Égypte : les militaires renforcent l'état d'urgence
- Rwanda : l'impérialisme français cherche à se remettre en selle
- G8 et « printemps arabe » : des milliards d'aide aux régimes en place

## Dans les entreprises

- p.11 ■ Montupet - Fonderies du Poitou
- p.12 ■ Toyota - Onnaing
- ArcelorMittal - Florange
- p.13 ■ Renault - Douai
- Texalis - Limoges
- Renault - Technocentre - Guyancourt
- Goodyear-Dunlop - Riom
- p.14 ■ Famar - Orléans
- Anovo - Brive
- RATP
- SNCF - Rouen
- p.15 ■ PSA
- Air France - Roissy

# Fêtes de Lutte Ouvrière

## Toulouse

Samedi 24 septembre 2011  
à partir de 18 h et dimanche  
25 septembre 2011 à partir de  
11 heures  
*Hall 8 du Parc des Expositions  
à Toulouse*

**Allocution de Nathalie  
Arthaud samedi soir à  
20 heures**

## Tours

Samedi 24 septembre 2011 à  
partir de 14 h 30  
*Salle des fêtes de Saint-Pierre-  
des-Corps (près de la mairie).*



## Lyon

Samedi 24 septembre 2011 à  
partir de 17 heures  
et dimanche 25 septembre  
2011 à partir de 11 h 30

*Espace Mosaïque à Saint-Priest  
- 47, rue Aristide-Briand (route  
d'Heyrieux)*  
**Allocution de Nathalie  
Arthaud dimanche à  
16 heures**

## Lille

Samedi 1<sup>er</sup> octobre 2011 de  
15 heures à minuit  
*Espace Concorde, quartier  
Cousinerie, rue Carpeaux à  
Villeneuve-d'Ascq*

## Orléans

Samedi 8 octobre 2011  
de 14 heures à minuit  
*Salle des fêtes de Saran (près de  
la mairie)*  
**Allocution de Nathalie  
Arthaud à 18 h 30**

## Angoulême

Dimanche 23 octobre  
de midi à 18 heures  
*Logis de Chantoiseau, place  
Chantoiseau, Saint-Michel*

Vendredi 16, samedi 17 et dimanche 18 septembre,

## Lutte Ouvrière sera présente à la Fête de L'Humanité

Dans le stand Lutte Ouvrière, situé avenue Pablo-Picasso, juste à côté du point de rencontre numéro 13, vous trouverez :

- des débats : vendredi à 19 heures, samedi à 16 heures et à 20 heures, et dimanche à 14 heures
- des expositions
- un espace librairie, avec les publications de Lutte Ouvrière et des ouvrages sur le mouvement ouvrier.

## Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante : **LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

## CERCLE LÉON TROTSKY

### Italie

La classe ouvrière face au gouvernement Berlusconi... et à la politique des partis de gauche qui lui ont ouvert la voie

Vendredi 7 octobre à 20 h 30

Espace Paris-Est Montreuil 128, rue de Paris  
Montreuil (Seine-Saint-Denis)  
Métro : Robespierre (ligne 9)

Participation aux frais : 3 euros

## LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

## SUR INTERNET

[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)  
[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)  
[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)

**Lutte Ouvrière  
l'hebdomadaire**

[www.lutte-ouvriere-journal.org](http://www.lutte-ouvriere-journal.org)

**Lutte Ouvrière  
multimédia  
(télé, radio, CLT)**

[www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)

**Lutte Ouvrière  
audio  
(version parlée de nos textes)**  
[www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

**La lettre d'information  
hebdomadaire par e-mail**

Abonnez-vous gratuitement

## Adresser toute correspondance à :

**LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18**

## ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande



# Les pratiques mafieuses du pouvoir

Le commun des mortels ne connaît pas ce Robert Bourgi qui vient de révéler au *Journal du Dimanche* comment il convoyait, de la part de dictateurs africains, des dizaines de millions destinés à Chirac, président de la République, et à Villepin, à l'époque son conseiller à l'Élysée. Transferts réguliers d'argent tout à fait illégaux, effectués dans le secret par des procédés de mafieux, destinés au financement des partis au pouvoir, mais aussi selon Bourgi, au Front national de Le Pen.

Robert Bourgi, avocat d'affaires de profession, est un de ces hommes de l'ombre qui grouillent au cœur de l'appareil d'État et qui, sans avoir aucune fonction officielle et encore moins élective, détiennent une parcelle plus ou moins grande du pouvoir. Il se revendique de l'héritage de Jacques Foccart, éminence grise de la politique africaine depuis de Gaulle, qui faisait et défaisait les chefs d'État en Afrique dans les années suivant la décolonisation, en fonction de leur fidélité aux « intérêts français », c'est-à-dire de leur capacité à préserver la mainmise des groupes capitalistes français sur le pétrole, les richesses minières, l'économie des anciennes colonies africaines. En contrepartie, ces dictateurs pouvaient compter sur le soutien de la diplomatie et, au besoin, de l'armée française pour les protéger contre leur propre peuple.

Le réseau dit « Françafrique », mis en place pour perpétuer le pillage du temps de la domination coloniale, a géré la menue monnaie arrosant la caste dirigeante de l'État français. L'arrivée des socialistes au pouvoir avec Mitterrand n'a rien changé à ce système, sauf que c'est le propre fils de Mitterrand qui devint pour quelque temps le « Monsieur Afrique », aimablement désigné paraît-il, par les coteries des chefs d'État africains, sous le sobriquet de « Papa m'a dit ».

Ainsi va la prétendument démocratique République française ! Pendant que les dirigeants élus font leur numéro devant les caméras, parlant d'intérêt national, de démocratie, de solidarité, d'éthique, le véritable pouvoir est exercé par de hauts fonctionnaires que personne n'élit, secondés, voire dirigés, par des hommes de l'ombre qui assurent les liens entre les dirigeants de notre « démocratie » impérialiste et les dictateurs les moins ragoûtants d'Afrique. Derrière les feus Mobutu ou Bongo, derrière les Biya, Gbagbo ou Nguesso, bourreaux de leurs peuples, pourris de corruption, il y

a notre « démocratie » impérialiste.

Les sommes qui circulent dans les coulisses, arrosant au passage de hauts dignitaires de l'État français, sont en réalité des pourboires concédés par les grands trusts, genre Total pour le pétrole, Bolloré pour les installations portuaires, Bouygues pour les grands travaux, Areva pour l'uranium et quelques autres pour les bois précieux, l'aluminium, le cacao ou le café, afin que le système tourne. Un système fait pour que les dirigeants et actionnaires de ces grandes sociétés puissent continuer à dépouiller l'Afrique, à maintenir ses peuples dans les bidonvilles de la misère, pendant que les milliards gagnés sur leurs richesses naturelles sont rapatriés vers la France (sans qu'un trust comme Total éprouve le besoin de payer des impôts !)

Les « révélations » de Bourgi n'en sont certainement pas pour le milieu dirigeant. Elles sont peut-être inspirées par Sarkozy pour déstabiliser ses rivaux du clan Chirac-Villepin. Cela illustre seulement les mœurs de ce beau monde. Tout en enfonçant Chirac et Villepin, Bourgi sert la soupe à Sarkozy en affirmant que l'arrivée de ce dernier à l'Élysée a stoppé ces pratiques mafieuses. Mais, la semaine même des révélations de Bourgi, les documents trouvés lors de la mise à sac des bureaux de Kadhafi en Libye ont fourni la preuve de l'implication très étroite des services secrets français sous Sarkozy dans la répression exercée par le dictateur déchu contre son propre peuple.

Alors, souvenons-nous-en au moment où se met en route une nouvelle fois la machinerie électorale, pour nous faire croire que c'est le peuple qui, avec son bulletin de vote, choisit la politique menée !

Souvenons-nous que tous ces dirigeants politiques des deux bords, qui font le beau pour se faire élire, ne sont que des paravents pour cacher une réalité sociale abjecte. Ces mêmes groupes capitalistes, qui s'enrichissent ici en France de l'exploitation de leurs travailleurs et qui sont responsables du chômage et de la pauvreté qui montent, s'enrichissent aussi du pillage des pays pauvres et de la misère infinie de leurs peuples.

Voilà pourquoi la lutte pour l'émancipation des travailleurs de ce pays des chaînes de l'exploitation se confond avec la lutte pour la libération des peuples des pays d'Afrique de l'oppression politique et du pillage impérialiste.

## • Mutuelles

# Une nouvelle cible pour attaquer les revenus modestes

**Dans le cadre du « plan de rigueur », la majorité gouvernementale a voté le doublement d'une taxe sur les mutuelles, qui sera intégralement répercutée sur leurs tarifs. Cette mesure devrait rapporter à l'État 1,1 milliard d'euros annuellement, au détriment en premier lieu de celles et ceux qui, financièrement, ont déjà bien du mal à se soigner.**

Ce passage de 3,5 % à 7 % du taux de la taxe spéciale sur les contrats de complémentaires santé, souscrits auprès d'une mutuelle, d'une compagnie d'assurances ou d'une institution de prévoyance, les plus riches ne s'en apercevront même pas.

Par contre, pour des ménages aux revenus modestes, la hausse du tarif des mutuelles les conduira à se restreindre sur d'autres dépenses qui sont, elles aussi, de première nécessité, à moins de renoncer à souscrire à une mutuelle, ce qui est pourtant de

plus en plus indispensable étant donné le désengagement de l'Assurance maladie. « En moyenne, une bonne mutuelle coûte 80 euros par mois. Et dans les 110 euros pour un couple avec enfants. Si les prix augmentent encore, beaucoup de ménages ne pourront plus se payer une couverture maladie ou choisiront une protection plus faible », a souligné un collectif d'une trentaine d'associations intervenant dans le

domaine de la santé.

Le ministre de la Santé, Xavier Bertrand, a prétendu que la répercussion de la hausse n'était en rien « obligatoire » : « Aucune mutuelle, aucune compagnie d'assurances n'est en situation financière difficile. » « Les mutuelles ont des marges », a renchéri la secrétaire d'État à la Santé, Nora Berra. Les mutuelles ont évidemment expliqué qu'elles seraient obligées de répercuter sur

leurs tarifs ce qu'elles devront payer en plus à l'État. Quant aux compagnies d'assurances, qui effectivement se portent bien, l'État se garde bien de prélever sur leurs profits, choisissant de prélever dans le porte-monnaie de la population. L'idée de mettre les riches à contribution, le gouvernement la réserve à quelques discours préélectorales, et encore !

Jean SANDAY

## • La crise financière

# Face à la débâcle de l'économie capitaliste, protéger les intérêts vitaux des travailleurs

**Les nouveaux soubresauts de la Bourse, l'effondrement du prix des actions des grandes banques témoignent du fait que, malgré les déclarations optimistes des dirigeants politiques, le monde continue à s'enfoncer dans la crise. Mais ces soubresauts montrent aussi clairement à quel point les dirigeants de l'économie et des États sont incapables de maîtriser leur propre économie.**

Les banques françaises sont particulièrement dans l'œil du cyclone, pour cette bonne et simple raison qu'elles étaient au premier rang pour se jeter sur la Grèce afin de lui prêter des sommes importantes à des taux usuraires, en escomptant des profits alléchants. Mais les marchés financiers, où toutes ces banques rivalisaient pour prêter à la Grèce, sont eux-mêmes effrayés aujourd'hui par la dégradation du climat économique et par la possibilité de plus en plus vraisemblable que l'État grec soit incapable de rembourser sa dette.

Comment le pourrait-il puisque plus le crédit est cher, plus le volume de la dette à rembourser augmente et, surtout, plus les intérêts accumulés sur cette dette sont faramineux?

Comment l'État grec pourrait-il rembourser sa dette, alors que non seulement ses caisses sont vides, en particulier pour avoir aidé ses banquiers, mais qu'il a déjà largement pressuré ses classes populaires par une politique d'austérité draconienne? Bien sûr, il continuera à les pressurer par de nouvelles mesures d'austérité, mais il court derrière les problèmes sans pouvoir les rattraper, car l'aggravation de la politique d'austérité appauvrira encore plus la population et rendra la solvabilité de l'État encore plus fragile.

Mais, dans la réaction des marchés financiers, c'est-à-dire des grandes banques elles-mêmes, il n'y a pas que la panique. Il y a aussi le chantage pour obtenir que les autres États européens paient pour la Grèce. «*Il y va de l'avenir de l'euro*», répètent précisément ceux qui sont

et économiques du monde constatent le problème et, depuis trois ans, prétendent chercher des solutions. Et, depuis trois ans, ils n'en trouvent pas. Et s'ils n'en trouvent pas, c'est parce qu'il



en train de le démolir par la spéculation.

### **L'économie est malade des banques**

Devant l'imminence d'un effondrement bancaire avec toutes ses conséquences possibles pour l'activité économique, ne serait-ce que par la reproduction de la «*crise des liquidités*» de 2008, dans laquelle les banques avaient arrêté de se faire crédit les unes aux autres et à l'économie, un quotidien a titré récemment: «*Les banques malades de la Grèce*»!

Non, c'est la Grèce qui est malade des banques! Et d'ailleurs pas seulement la Grèce, mais aussi le Portugal, l'Espagne, l'Irlande, l'Italie, et potentiellement toute l'économie européenne et mondiale.

Les dirigeants politiques

n'y en a pas! Car les crises du capitalisme sont incontrôlables. C'est une économie qui n'est pas seulement fondamentalement injuste car, dans les périodes d'expansion comme dans les périodes de récession, elle accumule des richesses à un pôle, et la pauvreté à l'autre. Mais, en plus, elle est irrationnelle, anarchique, destructrice.

Tout le monde sait, y compris les laudateurs béats du système capitaliste, que la crise financière ne reste pas et ne peut pas rester dans la seule sphère financière. La finance n'est pas – ou pas seulement – un gigantesque Monopoly, joué avec de faux billets en guise d'argent, où, une fois la partie finie, on range la boîte et chacun vaque à ses affaires. Fictifs ou pas, les milliards perdus dans les soubresauts des spéculations

résultent du travail humain, de la peine et de l'usure des travailleurs, de leur exploitation. Et la sphère financière fait intégralement partie de l'économie, comme la tumeur cancéreuse fait partie du corps qu'elle détruit.

Une crise bancaire, c'est-à-dire la restriction croissante des crédits à l'économie, voire leur assèchement – comme cela menace –, aura des conséquences sur le fonctionnement des entreprises de production, sur la production elle-même, sur l'emploi, sur les salaires. C'est déjà un immense gâchis pour la société, et nous sommes encore loin d'avoir tout vu!

### **Le monde du travail doit se protéger**

Alors, le problème des travailleurs, des salariés, qui sont les principales victimes de la crise, n'est pas de chercher des solutions ou, plus exactement, n'est pas de choisir entre de pseudo-solutions, parmi lesquelles se débattent les grosses têtes de la bourgeoisie elle-même: Comment rembourser la dette? Faut-il sauver ou pas la Grèce? Faut-il sauver ou pas l'euro? Etc. Ce sont leurs problèmes et éventuellement, comme la question de la dette des États, un chantage exercé sur les salariés, les retraités, les chômeurs, pour qu'ils acceptent de nouveaux sacrifices.

Les deux seules questions qui valent pour le monde du travail, qui n'a que son salaire et, par conséquent, son emploi pour vivre, sont: comment se protéger contre le chômage et comment se protéger contre les hausses de prix? Tout le reste n'est que de la poudre aux yeux, du point de vue des intérêts des travailleurs.

Quelles que soient les solutions imposées au jour le jour par les circonstances aux dirigeants de l'économie, cela ne sauvera pas les travailleurs licenciés et

tombés dans le chômage, dans la pauvreté aujourd'hui et dans la misère demain.

Alors, que la bourgeoisie règle ses problèmes comme elle peut. En réalité elle ne les règlera pas. Mais pour ce qui concerne les salaires, il nous faut nous protéger aussi bien de ses pseudo-solutions que de son incapacité à en trouver.

Contre le chômage, il n'y a pas d'autre façon de se protéger que d'imposer par l'action collective l'interdiction des licenciements et le partage du travail entre tous, sans diminution de salaire.

Après des années à inflation modérée, la classe capitaliste recourra, comme elle l'a si souvent fait dans le passé, aux hausses de prix pour vider les poches des classes populaires. Dans le cadre du système capitaliste, c'est-à-dire jusqu'à ce que les travailleurs soient assez forts, assez conscients, pour contester à la bourgeoisie la direction de l'économie, on ne peut pas empêcher les hausses de prix. Mais on peut empêcher que les hausses de prix entraînent la baisse du pouvoir d'achat, en imposant l'indexation automatique des salaires et des pensions sur les hausses des prix.

La classe ouvrière ne peut pas empêcher le capitalisme de faire des dégâts dans l'économie, tant que perdure ce système économique, qui enchaîne l'économie et la société à la propriété privée des moyens de production et à la course au profit individuel.

Mais les travailleurs peuvent protéger leurs intérêts fondamentaux, leur emploi et leur salaire par l'action collective. C'est un objectif vital pour eux et pour tous ceux qui sont dans leur camp. Dans la débâcle de l'économie capitaliste, il faut sauver les conditions d'existence matérielles et morales de la seule classe qui produit et fait vivre la société.

Georges KALDY



### • Crise de la dette, crise boursière, crise économique

# Ce n'est pas aux travailleurs de payer

La publication de mauvais chiffres de l'emploi aux États-Unis avait récemment provoqué l'effondrement des Bourses mondiales. Puis, le 12 septembre, c'est à nouveau la crainte d'une faillite de l'État grec et de ses conséquences pour les banques européennes qui a mis le feu aux poudres... en attendant les fluctuations suivantes.

La Commission européenne, le FMI et la BCE, qui tiennent les cordons de la bourse, reprochent au gouvernement grec de n'avoir pas mis en œuvre assez vite toutes les mesures du dernier plan d'austérité et le menacent de remettre en cause les 159 milliards d'euros de prêts promis lors du sommet européen du 21 juillet dernier.

Sous couvert d'aider la Grèce, et surtout de « rassurer les marchés », il s'agit de sauver la mise des banques européennes créancières du pays. C'est inique et aberrant, parce que les mesures imposées à la

Grèce ont plongé l'économie du pays dans la récession et ont donc accru le risque de faillite pour l'État grec, et par ricochet celle des banques créancières.

Mais la dette de la Grèce n'est pas la seule cause des soubresauts actuels des marchés financiers, ni la seule cible des attaques des spéculateurs. Après le Portugal, l'Irlande et l'Espagne, c'est désormais l'Italie qui est en ligne de mire. Mais avec le montant des dettes publiques italiennes – environ 1 900 milliards d'euros – on change d'échelle. Le risque, pour les banques détentrices d'obligations italiennes, mais

aussi les espoirs de gains pour les spéculateurs, est en proportion.

De Trichet, patron de la BCE, à Fillon, Premier ministre, en passant par le gouverneur de la Banque de France et par Baroin, ministre de l'Économie, tous ont eu beau multiplier, jour après jour, les déclarations rassurantes sur la solidité des banques françaises, rien n'y a fait. Lundi 12 septembre, en un seul jour, les actions de la Société générale et celles du Crédit agricole ont perdu chacune plus de 10 %, celles de BNP-Paribas, la plus exposée des trois sur la dette italienne, plus de 12 %. Au total, entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 12 septembre, après une succession de fortes baisses et de légers rebonds, la Société générale a perdu 62 % de sa valeur boursière, le Crédit agricole 54 % et BNP-Paribas 51 %.

Mais si, depuis le début de la crise boursière actuelle, ce sont les actions des banques européennes qui ont le plus baissé, pratiquement toutes les sociétés et tous les secteurs de l'économie ont été touchés. Ce qui hante les « marchés », c'est-à-dire les possédants, au-delà de la dette des États européens, c'est la perspective d'un ralentissement durable, voire d'une récession de toute l'économie mondiale. Les milliards de dollars, d'euros ou de yens des plans d'aide au grand patronat versés depuis 2008, censés relancer l'économie, n'ont fait qu'alimenter la spéculation, et aggraver encore la crise.

La crise dans laquelle s'enfoncé l'économie capitaliste indique la faillite du système capitaliste lui-même.

Jean-Jacques LAMY

### • Niches fiscales

# Coups de rabet et grosses zones d'ombre

Le gouvernement n'en finit plus, et cela s'est encore accru avec son plan d'austérité, de donner des coups de rabet aux niches fiscales. Bien sûr, il présente cela comme une mesure d'équité supprimant certains avantages fiscaux à des personnes présentées comme privilégiées. Mais, pour avoir beaucoup

servi, ce refrain n'abuse plus grand monde.

Ainsi, entre autres mesures de « justice fiscale » envisagées, il a été question de s'en prendre à l'abattement d'impôt de 10 % auquel ont droit les retraités. Un projet que le gouvernement a préféré ajourner. À après les élections ?

Mais alors que l'Inspection des finances inventorie

470 niches fiscales (plus 68 « niches sociales »), et que la grande presse décortique le rapport du Comité d'évaluation des dépenses fiscales et des niches sociales... on parle beaucoup moins de la majeure partie des allègements et exonérations d'impôts accordés par l'État, car elle reste, et cela très officiellement, dans l'ombre.

Un quart des recettes nettes de l'État (65 milliards d'euros), selon l'Inspection des finances, disparaît du fait des fameuses niches. Mais au moins 80 autres milliards (environ 35 % des recettes fiscales de l'État) manquent à l'appel par le biais de ce que l'on appelle le déclassé : une procédure qui consiste à faire disparaître ces mesures, et les sommes qu'elle représentent, de l'inventaire fiscal soumis chaque année à l'Assemblée nationale. Le comble, en ce domaine, est celui du bouclier fiscal : jamais « classé », il n'a même pas eu besoin d'être déclassé.

Parmi ces niches déclassées, il ne faut pas s'étonner de trouver sept des douze postes de manque à gagner fiscal les plus coûteux pour l'État. En tête, le régime des sociétés mères et filiales a coûté 23,30 milliards d'euros à l'État en 2010 (et il a dû atteindre de tels sommets que le fisc le déclare « non chiffrable » cette année !) : 42 000 entreprises en bénéficient. Suit (pour 18,4 milliards)

le régime d'intégration fiscale des résultats des sociétés (80 000 entreprises). Il y a aussi le crédit d'impôt recherche dont profitent 12 800 entreprises pour un total de 2,1 milliards : une combine qui leur fait économiser en impôt PLUS que ce qu'elles ont « investi » en programme de recherche !

Les bénéficiaires de ces niches non considérées comme telles par le fisc sont les très grandes entreprises, ce qui leur permet, selon le rapporteur même du budget à l'Assemblée, de payer un impôt inférieur de 21 points en moyenne à celui qu'acquittent les PME. Premier au palmarès du cumul du manque à gagner fiscal « déclassé », on trouve l'impôt sur les sociétés, avec 67 milliards d'euros.

Le total des niches, officielles ou « déclassées », atteint au moins 145 milliards. Et même 170 milliards, selon la CGT, avec les dégrèvements de cotisations, le 1,2 milliard d'euros d'exonérations des heures supplémentaires, etc., dont le patronat profite grâce à l'État.

Tout cet argent, dont le fisc se défait essentiellement au profit des capitalistes, représente plus que le déficit annuel du budget. La dette de l'État, c'est donc la bourgeoisie, et d'abord la grande, qui la creuse.

Pierre LAFFITTE

## Refuser le nouveau chantage au sauvetage des banquiers

Face à la crise de la dette des États européens, et face à l'aggravation annoncée de la crise de l'économie productive, Christine Lagarde, au nom du FMI, vient de découvrir que les banques européennes étaient trop fragiles. Elle les a fortement invitées à se recapitaliser d'urgence, autrement dit à se renforcer financièrement, « si possible par des canaux privés ou par l'intermédiaire d'une forme de financement public européen ».

Pour contrer la spéculation, et surtout pour venir au secours des banquiers européens, la Banque centrale européenne leur a racheté des obligations des États grec, portugais, irlandais, et plus récemment espagnol et italien. Ce qui revient à transférer le risque de dépréciation de ces titres des banques privées vers les banques centrales publiques, et donc des actionnaires privés vers les citoyens des États européens. Il y en aurait au total pour plus de 140 milliards. Ce qui n'a pas empêché les spéculateurs de continuer à jouer la dette des États européens et les cours des actions des banques à la baisse.

En 2008, quand les spéculations sur l'immobilier américain ont conduit les banques au bord de la faillite, les États et les banques centrales ont volé à leur secours à coups de milliards. Il fallait, disaient-ils, sauver les banques pour éviter la catastrophe. Pour cela, les États se sont endettés sans compter, auprès des mêmes banques, et ont pris tous les risques à leur compte. De ce fait, aujourd'hui, presque trois ans après, ce sont les États et par contrecoup les banques qui seraient sous la menace d'une faillite. Il faudrait donc à nouveau venir au secours des banquiers. Mais pour les populations, de plan d'austérité en plan d'austérité, c'est déjà et de plus en plus la catastrophe. Il faut refuser de payer encore une fois pour redresser ce qui n'est pas redressable.

J.-J. L.

### • Banque Postale

## Une aide à la Grèce ? Pas vraiment !

Sur les panneaux destinés à l'information du personnel des bureaux de poste parisiens, la direction vient d'afficher une « communication financière » : son bénéfice net pour le premier semestre est de 377 millions, en baisse de 101 millions d'euros, ce qui, prétend-elle, « correspond à l'impact du plan de soutien à la Grèce ».

Dans le communiqué sur le même sujet répercuté par la presse fin août, La Poste n'utilisait pas les mêmes formulations. La Banque postale, filiale de La Poste, avait reconnu faire partie des créanciers de la Grèce. En

prévision d'une dépréciation des titres qu'elle détient, elle a constitué une provision. Celle-ci, répercutée sur les comptes de La Poste, s'est traduite par une baisse du bénéfice. En somme, ce qui pèse sur les comptes de La Poste, c'est une spéculation contre la Grèce qui a mal tourné, et non pas un quelconque soutien à la Grèce, et encore moins un soutien à la population grecque.

C'est comme si on avait assisté en direct à la fabrication d'un des bluffs dont on nous abreuve quotidiennement.

Correspondant LO



## • Enseignement

# Écoles fermées, sections supprimées, classes surchargées

Les sujets de mécontentement ne manquent pas en cette rentrée scolaire, pas plus que les élèves. Ce qui manque en revanche, c'est la place dans les salles de classe : à force de diminuer le nombre d'enseignants, on aboutit d'un côté à des fermetures de sections, voire d'écoles dans les villages, et de l'autre à des classes surchargées.

Dans toutes les régions de France, des témoignages d'enseignants et de parents dénoncent ce bourrage des classes qui touche aussi les établissements privés, jusque-là relativement épargnés. Les classes maternelles à 32 élèves ou plus sont monnaie courante, et les enfants de moins de 3 ans y sont de moins en moins admis. Dans le primaire ou les collèges, certaines classes approchent les 30 élèves et dans les lycées elles atteignent 34, voire 36 élèves.

Parfois même, les salles ayant été conçues pour accueillir 24-25 élèves, il est difficile d'y faire entrer les tables et les chaises supplémentaires!

Quant aux Inspections académiques, prompts à fermer une classe dès qu'il y a un seul élève en moins sur le quota requis, elles sont aux abonnés absents quand la présence de plusieurs élèves supplémentaires les oblige théoriquement à ouvrir une nouvelle classe. En Haute-Garonne par

exemple, la FCPE constate que, vu le nombre d'élèves en primaire, il faudrait en ouvrir cinquante nouvelles.

Dans l'enseignement technique, le « verrou » théorique de 30 élèves par classe, et 24 dans les ZEP, a sauté. Cela pose des problèmes de matériel et de sécurité. Ainsi, la plupart des enseignants du LP Georges-Dumézil de Vernon, dans l'Eure, ont entamé un mouvement de grève le 12 septembre. « Les salles ne sont pas équipées de tables, de chaises et de postes informatiques en nombre suffisant », dénoncent-ils. Certaines sont prévues pour trente



élèves maximum, elles ne comportent souvent qu'une porte, alors que les normes stipulent qu'il en faut deux pour plus de vingt personnes. » Ce type d'exemple peut être étendu à l'ensemble du pays.

Être dans une classe sur-

chargée ne facilite pas le travail des élèves. Ceux qui ont déjà des difficultés pour suivre risquent de se retrouver noyés, les professeurs ayant moins de temps à consacrer à chacun.

Les syndicats de l'éducation, dans le public comme dans le privé, ainsi que la FCPE appellent à une journée de grève le 27 septembre. Il faut en effet mettre un coup d'arrêt à cette dégradation de l'enseignement.

Marianne LAMIRAL

## • Cantines scolaires :

# Des économies sur le dos des plus démunis

Suite au tollé soulevé par la décision du maire UMP de Thonon-les-Bains de refuser l'accès à la cantine des enfants de parents au chômage, différents journaux rappelaient que plus de 70 communes, et ce depuis plus de dix ans, ont déjà pris des mesures semblables, dont des grandes villes comme Lyon, Bordeaux, Meaux, Troyes, Nice...

La Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) a lancé un appel pour que cessent ces pratiques et que la cantine devienne un service public de droit pour tous, comme l'est la scolarisation. Pour justifier leur choix, les municipalités qui gèrent les cantines des écoles, tout comme les autres collectivités locales en charge des établissements du secondaire, avancent les difficultés financières auxquelles elles sont confrontées et l'augmentation des demandes du fait de la poussée démographique. Certes! Mais ces municipalités qui décident de restreindre l'accès à la cantine aux plus démunis font justement un choix, et surtout le choix le plus facile. Comme l'explique la FCPE : « L'argument consistant à dire que les demandeurs d'emploi ont le temps de venir récupérer leurs enfants à la pause

de midi en cache d'autres, moins avouables. Fragilisés, ces gens ont tendance à moins protester. Et puis, ce sont eux qui bénéficient, lorsqu'il en existe, des tarifs sociaux. Mieux vaut donc, du point de vue des finances municipales, privilégier les familles qui paient plein pot. » Il est effectivement plus économique d'ouvrir la cantine à ceux qui peuvent payer, et qui payent même le tarif le plus élevé! Et on peut ajouter que la décision d'exclure les enfants de chômeurs peut être l'occasion de flatter la partie réactionnaire de l'opinion, encline à considérer les chômeurs comme des assistés.

Parfois, il n'y a malheureusement même pas besoin d'interdiction : un nombre croissant de parents se retrouvent dans une situation tellement précaire qu'ils ne peuvent pas payer les repas à la cantine scolaire, même avec les aides dont ils peuvent bénéficier.

L'appauvrissement des classes populaires du fait de la crise devrait au contraire conduire aussi bien l'État que les collectivités locales à tout faire pour que les cantines scolaires, comme tous les services publics, restent accessibles à tous.

Aline RETESSE

## • Suspension des allocations familiales : Une mesure inefficace et absurde

L'Inspection académique de Seine-Saint-Denis a demandé à la Caisse d'allocations familiales la suspension des allocations de cinq familles, dont l'enfant manquait régulièrement le collège. Cette sanction fait suite à la campagne et aux mesures démagogiques du gouvernement, qui avait mis en cause la responsabilité des parents en matière d'absentéisme scolaire.

Plutôt que d'offrir de réels moyens à l'école pour lutter contre cette situation, en encadrant mieux ces jeunes

pour éviter le décrochage scolaire, le gouvernement choisit d'accuser les familles, souvent dépassées par la situation, soit parce que la mère élève seule son enfant et rentre tard le soir, soit tout simplement parce que les parents, débordés par leurs soucis, ne savent plus comment inciter leur enfant à faire des efforts.

L'inspecteur académique explique que c'est au terme d'une longue procédure que cette décision a été prise, que, sur deux cents familles qui avaient été menacées

d'une telle suspension, seules cinq ont finalement été sanctionnées. Mais, sur ces cinq familles, trois ne touchaient même pas les allocations familiales, parce qu'elles ignoraient qu'elles y avaient droit!

Cela montre toute la bêtise de ce système, car ce sont les familles les plus en difficulté, celles qui ne connaissent pas leurs droits, que les autorités accablent. Une telle mesure n'a aucune portée et elle est aussi dérisoire que réactionnaire.

Aline URBAIN

## • PS

# Les volte-face de Hollande

Hollande promet de rétablir les emplois supprimés dans l'Éducation. Il disait le contraire trois jours plus tôt.

Lors d'une conférence de presse, François Hollande a promis, s'il était élu, d'abandonner la règle mise en place par Sarkozy du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux, et de recréer en cinq ans « les 60 000 à 70 000 postes supprimés dans l'Éducation depuis 2007 ». Avant lui, Montebourg avait déjà fait une proposition semblable, moins médiatisée.

Voilà donc venu le temps

des promesses, de la part des candidats à la primaire socialiste qui cherchent à se démarquer les uns des autres. Et la déclaration de Hollande a aussitôt suscité les critiques de ses concurrents pour ces primaires.

Aubry a ironisé sur le changement d'attitude de Hollande qui, selon elle, voulait quelques jours auparavant encore « sanctuariser le budget de l'Éducation à ce qu'il est aujourd'hui ». Il faut dire qu'elle-même se contente, ainsi que Royal et les autres candidats socialistes, de réclamer un moratoire sur

les suppressions de postes – même pas leur arrêt définitif! Quant à Valls, qui entretient son image qui le situe à la droite du PS, il a dit la même chose que les sarkozystes qui traitent Hollande d'irresponsable et l'accusent de recourir à de « vieilles recettes » dépassées.

Cette volte-face de Hollande, qui a déclaré le contraire de ce qu'il disait la veille, montre que ces engagements – volatils – n'engagent que ceux qui ont la faiblesse d'y croire.

Pierre MERLET



## • Loyers du parc privé Il faut imposer un plafonnement !

En dix ans, les loyers dans le parc privé ont augmenté de 24 % en moyenne, et même de 32 % pour les studios. C'est ce qui ressort d'une étude menée par le réseau d'agences Century 21. Dans le même temps, elle constate que le revenu mensuel des locataires a baissé de 2 %.

Faute de logements sociaux en nombre suffisant, les ménages à revenu modeste et les jeunes sont forcés de se tourner vers le privé. Or là aussi, alors que la population augmente, le nombre de logements à louer stagne. La rareté des offres face à la demande donne toute possibilité aux propriétaires d'augmenter le loyer dès qu'un logement se libère, la seule limite étant la solvabilité des locataires.

Face à cette situation, le gouvernement ne propose que des mesurées : Benoist Apparu, le secrétaire d'État au Logement, propose de taxer les micrologements de moins de 13 mètres carrés loués à plus de 40 euros le mètre carré ! Mais rien pour les autres loyers, qui accaparent pourtant une part de plus en plus importante du revenu.

Pour empêcher les prix prohibitifs pratiqués par des propriétaires peu scrupuleux, il serait urgent de promulguer une loi plafonnant les loyers dans le parc privé, et de se donner les moyens de l'appliquer.

M. L.

## • Mal-logement

# L'incurie du gouvernement

**L'agence de la région Paca (Provence-Alpes-Côte d'Azur) de la Fondation Abbé-Pierre vient de fermer la plate-forme téléphonique mise en place il y a trois ans, au moment de la promulgation de la loi Dalo, ainsi que 22 de ses permanences, destinées à aider les personnes en attente de logement à monter leurs dossiers.**

Rappelons que cette loi, dite « Droit au logement opposable », prévoyait que les ménages prioritaires pour

l'obtention d'un logement social pouvaient attaquer l'État en justice si un logement ne leur était pas attribué rapidement.

Mais, du vote de la loi à son passage dans les faits, il y a un gouffre. La décision du directeur de l'agence Paca le démontre de façon éclatante. Il explique être débordé par le nombre d'appels et, surtout, dans l'incapacité de satisfaire les demandes. Il explique en particulier qu'il n'y a « *toujours pas de dispositif dédié à l'accompagnement, alors que le besoin est énorme* ». Rien que sur la

région Paca, 240 000 ménages sont enregistrés comme mal logés et concernés par la loi Dalo. 20 000 dossiers ont été déposés auprès du ministère, dont seuls 5 000 ont été retenus... ce qui ne signifie pas encore qu'ils ont obtenu un logement.

La procédure est très complexe. Et pour des ménages démunis, parfois illettrés, se faire aider pour monter un dossier de demande ayant une chance, non pas de permettre l'obtention immédiate d'un logement, mais seulement de ne pas être jeté au panier parce

qu'incomplet ou mal rédigé, relève d'une nécessité absolue. Submergée par l'afflux de demandes, la Fondation a mis la clé sous la porte pour protester contre l'incurie des services du ministère, des administrations et des collectivités publiques. Car les organisations humanitaires n'ont évidemment pas les moyens de résoudre le manque criant de logements dont le gouvernement est responsable, lui qui, après avoir fait voter la loi Dalo, se contente de... rien faire.

Lucienne PLAIN

## • Logement social

# Les locataires victimes de la loi Boutin

**L'application de la loi Boutin de mars 2009, en particulier de ses dispositions concernant les conditions d'accès au parc HLM, ne cesse de faire des victimes parmi les locataires.**

En premier lieu il y a modification du calcul du surloyer applicable en cas de dépassement des plafonds de ressources. Cette loi a en effet introduit deux changements majeurs : une baisse de plus de 10 % de ces plafonds et un abaissement du seuil de déclenchement du surloyer, qui passe de 60 à 20 % au-dessus des plafonds.

Les effets ont été immédiats. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, de nombreux locataires, qui jusque-là ne payaient pas de surloyer, s'y sont vus assujettis même lorsqu'ils ne disposaient que d'un modeste salaire. D'autres ont subi une augmentation démente de leur surloyer.

Les exemples se multiplient. Ainsi, une technicienne dont les ressources ont augmenté de 0,38 % a vu son loyer relevé de 26 %. Le surloyer d'une retraitée est passé brutalement de 66 à 356 euros. En banlieue parisienne, un couple s'est vu réclamer un loyer global de 1 250 euros, au lieu de 650 euros le mois précédent.

Devant de telles augmentations, certains d'entre eux, lorsqu'ils en avaient les moyens, se sont tournés vers l'achat d'un petit logement, d'autres sont partis vers le parc locatif privé, ce qui entraîne, même s'ils louent une plus petite surface, une augmentation significative de

leurs dépenses pour se loger.

Une autre disposition de la loi Boutin concernant la sous-occupation a également des effets néfastes. Désormais, les locataires occupant un logement ayant plus de deux pièces de plus que le nombre de résidents – un couple dans un cinq-pièces, par exemple – doivent quitter les lieux. C'est le cas de nombreux locataires entrés dans leur HLM il y a vingt ou vingt-cinq ans, alors qu'ils avaient plusieurs enfants à charge. Les enfants partis, ils se retrouvent en « sous-occupation ». Le problème est qu'avec la flambée des loyers, y compris dans le parc HLM, les logements plus petits qui leur sont proposés ont des loyers plus élevés que leur logement actuel. Ce que beaucoup ne peuvent supporter.

Ceux qui sont ainsi victimes de la loi Boutin sont loin d'être des nantis ou des privilégiés, comme l'ont laissé entendre les défenseurs de cette loi. En 2011, par exemple, il suffit pour un couple sans enfant de percevoir autour de 2 800 euros par mois en province et de 3 600 euros en région parisienne pour dépasser le plafond. De plus, si elle pousse de nombreux locataires vers le privé, que ce soit pour louer ou pour acheter, elle ne règle en rien le problème de centaines de milliers de mal-logés. Pour cela, il faudrait une politique résolue de construction de logements sociaux. On en est loin.

Roger MEYNIER

## • Clermont-Ferrand

# Encore des expulsions de sans-papiers

**Deux familles kosovares qui avaient réussi à venir en France viennent d'être expulsées en Serbie.**

Sur ordre du préfet du Puy-de-Dôme, les gendarmes ont arrêté parents et enfants près d'Ambert et ils les ont envoyés immédiatement au centre de rétention de Rouen. Lundi 5 septembre, femmes et enfants ont été mis dans un avion pour la Serbie, tandis que les hommes étaient envoyés à Roissy, pour être renvoyés eux aussi en Serbie.

Or, à quelques heures près, un juge du tribunal administratif de Rouen allait annuler la mesure de rétention, qu'il estimait disproportionnée.

Ce juge a pris la même décision que celui de Lille, peu de temps auparavant, en faveur d'une famille kosovare, arrêtée elle aussi à Clermont-Ferrand.

Les protestations de l'avocat de ces familles, ainsi que celles des associations de soutien, dont RESF, n'ont pas ébranlé la préfecture du Puy-de-Dôme qui se retranche derrière les subtilités du droit. En effet, selon les services du préfet, c'est seulement le maintien en rétention qui a été annulé, mais pas l'obligation de quitter le territoire, suite à un arrêté de reconduite à la frontière pris le 10 août. Et, toujours pleine de zèle, la préfecture a aussitôt réquisitionné un avion pour le lundi 5 au matin.

Ni les protestations, ni les efforts de l'avocat qui a formulé un appel devant la Commission nationale du droit d'asile, n'ont pu empêcher la préfecture de recommencer ses mauvais coups.

Le gouvernement ne fait qu'aggraver les conditions de rétention avec la loi Besson,

en vigueur depuis le 18 juillet. En effet, pour saisir le juge des libertés sur la durée de la rétention, il faut dorénavant cinq jours et non plus deux à partir du placement en rétention.

Si la préfecture n'avait pas ainsi été favorisée par ces décisions scandaleuses, le juge aurait pu faire libérer

à temps les familles.

C'est d'autant plus choquant que les expulsions ont eu lieu le jour même de la rentrée scolaire, alors que cinq des enfants de ces familles étaient régulièrement inscrits dans leur école.

Correspondant LO

## • Troyes

# Mobilisation contre les expulsions

Mardi 6 septembre, à l'appel de plusieurs associations et partis politiques, dont Lutte Ouvrière, une centaine de manifestants se sont rassemblés sur la place de l'Hôtel-de-Ville de Troyes pour protester contre la politique d'expulsion

de travailleurs sans papiers menée par le gouvernement.

Il faut dire que l'augmentation soudaine du nombre d'arrestations dans l'Aube est impressionnante : quarante depuis le début de l'année, mais surtout douze cet été et

rien que le week-end de rentrée des 3 et 4 septembre. Ces huit personnes ont été arrêtées et transférées au centre de rétention de Metz. Une politique inacceptable et révoltante.

Correspondant LO



• États-Unis

« American Jobs Act », le plan emploi d'Obama

C'est son propre job qu'il veut sauver

Le 8 septembre, Obama a exhorté le Congrès à adopter son projet de loi sur l'emploi, intitulé « American Jobs Act ». Il prétend qu'avec cette loi, il va « reconstruire l'Amérique » ! Il tente en tout cas de reconstruire son image, quelque peu brisée par les attaques de son administration contre les milieux populaires, alors que le chômage continue à augmenter, ainsi que par les restrictions budgétaires à l'encontre des services publics, et en particulier de l'éducation. Il veut faire oublier, à 14 mois des prochaines élections, les coupes claires qu'il a acceptées dans tous les programmes sociaux, il y a seulement quelques semaines, pour obtenir le relèvement du plafond de la dette.

Obama est d'abord allé à Detroit le 5 septembre, lors de la parade du Labor day. Dans cette ville où le taux de chômage est officiellement de 12%, il a tenu à présenter en avant-première son plan pour l'emploi. Il a loué avec emphase le rôle des organisations syndicales et les assurances de son soutien. Puis, devant le Congrès, il s'est livré à des tirades enflammées, prononçant un discours digne d'un opposant sans complaisance, comme s'il n'était en rien responsable des maux qu'il dénonce.

Par exemple, les infrastructures qui se dégradent sont un sujet d'indignation pour Obama, qui constate qu'il y a « des millions de chômeurs dans l'industrie du bâtiment » qui pourraient y travailler, sans rappeler bien sûr que son gouvernement, comme ceux qui l'ont précédé, ont coupé dans les crédits qui auraient pu financer ces travaux.

De même, alors que son ministre de l'Éducation s'emploie à se débarrasser d'un maximum d'écoles publiques pour les donner au privé, Obama s'indigne : « Il y a dans ce pays des écoles qui ont désespérément besoin d'être renouées. Comment peut-on attendre de nos enfants qu'ils fassent de leur mieux dans des lieux qui tombent littéralement en ruines ? Nous sommes en Amérique. Chaque enfant a droit à une très bonne école – et nous pouvons la lui donner, si nous agissons maintenant. »

Obama prétend que son plan va permettre de rénover « au moins 35 000 écoles », que « des milliers d'enseignants vont être réembauchés dans tous les États ». « Nous en licencions des foules. Ce n'est pas juste », dit-il ! « Votez cette loi et nous remettrons les enseignants dans les classes, là où c'est leur place. »

Les autres volets du plan comportent le renouvellement pour un an des mesures d'extension des allocations chômage et des dégrèvements de cotisations à la caisse fédérale de retraite, Social Security, pour les particuliers mais aussi pour les entreprises, Obama disant viser les petites entreprises qui sont créatrices d'emplois.

Le plan coûterait 447 milliards de dollars et Obama affirme qu'il n'augmentera pas le déficit. Près de la moitié des 447 milliards sont pris sur le système fédéral des retraites, Social Security. Pour le reste, Obama demande à la commission déjà chargée de trouver d'ici novembre de quoi réaliser 1,5 milliard d'économies sur le budget de l'État, de trouver de quoi économiser un peu plus pour financer le nouveau plan. C'est dire que des attaques de grande envergure contre la population sont en préparation, et Obama le sait bien.

Même si son plan était adopté, il est bien évident qu'il ne permettrait pas de « reconstruire l'Amérique », même pas de diminuer significativement le chômage, chiffré officiellement à 14 millions de personnes, sans compter celles qui n'ont pu trouver qu'un emploi à temps partiel. Les commentateurs les plus optimistes évoquent plus d'un

million d'emplois créés, tandis que d'autres estiment que l'argent distribué servira aux familles à éponger un peu leurs dettes, et aux entreprises à embaucher des gens qu'elles auraient embauchés de toute façon.

Mais la plupart disent tout simplement qu'une bonne partie du plan ne sera pas adopté

par le Congrès.

Obama aura tenté de faire oublier sa propre politique en se présentant comme celui qui défend les intérêts de la population, envers et contre tous. C'est tout de même prendre les gens pour des imbéciles.

Dominique CHABLIS



• Grèce

Deux ans de mesures contre la population

À la Foire internationale de Thessalonique, le 10 septembre, le Premier ministre grec Papandréou a tenu un discours sur la rigueur nécessaire et la volonté de la Grèce de respecter ses engagements envers les banques. Aux alentours, 25 000 manifestants défilaient et, pour un certain nombre d'entre eux, ils se heurtaient aux 6 000 policiers mobilisés pour l'occasion, en proclamant qu'ils n'avaient aucune envie de payer pour les banquiers, et d'ailleurs pas les moyens de le faire.

La situation s'est considérablement dégradée depuis deux ans. Même si toutes les mesures annoncées sont loin d'être appliquées, celles qui touchent les salariés ont eu l'effet prévu : un appauvrissement de la population, et des travailleurs les plus modestes en particulier.

À commencer par les 800 000 fonctionnaires : leur salaire a baissé de 30% en moyenne en un an, tandis que, depuis la

fin août, leur horaire est passé de 37,5 à 40 heures par semaine. Leurs postes sont menacés par une nouvelle réforme réclamée par la Troïka (l'Union européenne et le FMI) : il s'agirait d'une mise « en réserve » de plusieurs milliers d'entre eux, jugés excédentaires, qui ne toucheraient que 60% de leur salaire pendant un an, avant d'être redéployés ailleurs ou recrutés en tant que

« vacataires » ! Mais beaucoup de contractuels, eux, ont déjà vu leurs postes supprimés, au point qu'à Athènes le maire quémande régulièrement quelques subventions pour garder des travailleurs indispensables au ramassage des ordures. La règle étant, selon le gouvernement, de ne remplacer qu'un fonctionnaire sur dix partant en retraite, les 10 000 départs dans l'éducation, selon le chiffre officiel et contesté, ont donné lieu à 600 embauches.

Après avoir reculé de 4% entre 2009 et 2010, l'indice de la production industrielle a encore perdu 13% entre juin 2010 et juin 2011. Le président du syndicat des artisans et commerçants dénonce la fermeture de 250 000 petites entreprises et

prévoit la disparition de 100 000 de plus d'ici à la fin de l'année, ce qui entraînerait la perte de 134 000 emplois. Le chômage est officiellement à plus de 16%. En réalité, le rapport de l'Institut du travail (INE), établi chaque année par les confédérations syndicales du public et du privé, le chiffre à plus de 20%. Le même rapport parle d'une augmentation « explosive » du chômage de 95% entre 2008 et 2011.

Quant aux salaires, ils sont en chute libre. Un Grec sur cinq gagne 6 480 euros ou moins par an. Selon le rapport de l'INE, fin 2011 le pouvoir d'achat du salaire moyen aura reculé au niveau de 2003.

Devant cette débâcle, la dernière proposition du ministre

des Finances, Vénizélos, semble surréaliste : pour récupérer deux milliards d'euros, il a annoncé une taxe sur l'immobilier, qui serait prélevée en même temps que la facture d'électricité. Il a également annoncé qu'il rencontrerait les représentants des armateurs. Mais il s'agit seulement de voir avec eux « comment ils peuvent contribuer de manière immédiate et efficace » au redressement du pays.

Avec de tels patrons riches, on ne va tout de même pas utiliser la contrainte. On verra donc l'utilité de cet appel, qui sera sans doute aussi efficace que la publication de la liste des entreprises qui doivent plus de 30 milliards d'euros au fisc.

Sylvie MARECHAL

• Égypte

Après l'attaque de l'ambassade d'Israël

Les militaires renforcent l'état d'urgence

Le vendredi 9 septembre dans la soirée, plusieurs centaines de jeunes manifestants s'en sont pris à l'ambassade israélienne du Caire, installée dans un building du quartier de Gizeh.

Les images de la destruction du mur extérieur, récemment érigé à la hâte dans l'intention affirmée de protéger l'immeuble et la délégation, ont été largement diffusées. Les affrontements avec la police ont été à l'origine de la mort de trois manifestants, plusieurs centaines d'autres ayant été blessés, l'un d'eux étant décédé d'une crise cardiaque.

Parmi les motifs des manifestants figurait la protestation contre le silence du gouvernement après les tirs mortels subis, à la mi-août, par cinq gardes-frontière égyptiens dans la région d'Eilat, près de la frontière avec Israël. Le décès d'un sixième policier venait d'être annoncé.

La journée avait connu un nouveau rassemblement sur la place Tahrir du Caire. Sous le

Au-delà en effet des symboliques rassemblements de la place Tahrir, appelés par les réseaux et les regroupements politiques apparus après le départ de Moubarak, les grèves, les manifestations et sit-in de travailleurs n'ont pas cessé à travers le pays. Les mobilisations se succèdent dans les universités, parfois en commun avec les employés, chez les médecins hospitaliers pour les salaires, chez les ingénieurs pour la reconnaissance de leur syndicat, chez les enseignants des écoles primaires révoltés par les bas salaires, l'absence de formation et la précarité qui se perpétue. Elles s'enchaînent avec celles des paysans avec ou sans terre, des employés de la poste, des Waqfs (les biens religieux), du métro du Caire, du Conseil d'État... Et, dans tout le pays, la presse égyptienne relate des grèves ou rassemblements pour l'augmentation des salaires, comme chez



les éboueurs d'Assouan qui ont occupé la voie de chemin de fer, les ouvriers du textile dont les salaires ne dépassent pas les 500 livres égyptiennes (61 euros) et qui craignent pour leurs emplois. Sans parler des habitants nubiens chassés par la construction du barrage d'Assouan et qui, sur les rives du lac Nasser, attendent toujours depuis le

relogement promis... Le nouveau coup de menton des généraux, qui ont déjà rappelé que les lois d'urgence peuvent être appliquées aux travailleurs en grève, ne suffira vraisemblablement pas à faire taire les espoirs et les exigences criantes qui s'expriment depuis des mois dans la population.

Viviane LAFONT

• Rwanda

Du sang sur les mains, l'impérialisme français cherche à se remettre en selle

Le 13 septembre, le président du Rwanda Paul Kagamé était en visite officielle à Paris. Les patrons français espèrent de nouveau faire des affaires, dans un pays où la France fut complice d'un gigantesque massacre en 1994.

Il y a dix-sept ans, en juillet 1994, le Front patriotique rwandais (FPR) dirigé par Kagamé avait chassé le pouvoir hutu. Celui-ci continuait à être soutenu par la France, alors même qu'il était en train de massacrer près d'un million de personnes, en majorité des Tutsis, mais aussi des Hutus qui refusaient d'être associés à ce carnage. Même si, aujourd'hui, Kagamé renonce à demander des comptes aux autorités françaises, déclarant vouloir « échapper à l'Histoire pour avancer », la France n'a nullement renoncé, elle, à sa politique impérialiste, ni admis ses exactions passées.

Quelques-uns des acteurs de l'époque, à commencer par Mitterrand qui était à la présidence de la République, ont disparu de la scène, mais d'autres sont encore présents et se revendiquent de cette politique. C'est le cas de Paul Quilès, ancien ministre PS de Mitterrand, notamment à la Défense en 1985 et 1986, et toujours expert des questions de stratégie et de défense au PS. Alors qu'il

avait déjà largement cherché à disculper l'armée française en tant que président de la Mission d'information parlementaire sur le Rwanda trois ans après le massacre, Quilès vient de qualifier « d'ignominie » la visite de Kagamé en France, rejoignant ainsi l'indignation d'un groupe de députés UMP et celle du général Lafourcade, qui y voit une « insulte faite aux militaires français ». Ce général était à l'époque à la tête de l'opération Turquoise qui, sous couvert d'opération humanitaire, organisait la fuite des dirigeants hutus responsables des massacres, au moment où ils étaient évacués de la capitale du Rwanda, Kigali. Quant à Juppé, qui a retrouvé sous Sarkozy le poste de ministre des Affaires étrangères qu'il occupait déjà sous Mitterrand en 1994, il a préféré se trouver opportunément en voyage à l'autre bout du monde plutôt que d'avoir à serrer la main de Kagamé.

Si certains n'ont, visiblement, toujours pas digéré le revers infligé à l'armée française à

Jean SANDAY

• G8 et « printemps arabe »

Des milliards d'aides... aux régimes en place

Le G8, qui réunit les huit pays les plus riches du monde, a tenu une de ses sessions à Marseille, en compagnie de neuf organisations internationales (FMI, Banque mondiale, etc.). Samedi 10 septembre, il a annoncé le doublement de l'aide financière à ce que l'on appelle, fort improprement, le « printemps arabe ».

Cette aide passerait de 40 à 80 milliards de dollars. C'est beau, c'est généreux... si on les croit. En réalité, c'est un gros mensonge.

Le G8 a effectivement parlé de doubler le montant des aides annoncées en mai dernier à Deauville pour la Tunisie et l'Égypte, où des révoltes populaires ont provoqué la fuite des dictateurs en place. Mais jusqu'à maintenant rien de ces promesses ne s'est concrétisé. « Il y a un retard à l'allumage », a déclaré le délégué d'une institution financière.

Rien n'a encore été versé, parce que les ministres des Finances et les hauts fonctionnaires internationaux veulent être certains qu'ils financent des hommes sûrs, qui leur soient dévoués. Dans la situation troublée qui suit la chute d'un dictateur, il faut le temps d'établir ou de consolider les liens avec

des dirigeants en partie nouveaux. Surtout que les aides sont généralement liées à des contrats avec tel pays, tel groupe industriel : il ne manquerait plus que « notre » argent ne profite pas à « nos » industriels, pensent les États donateurs.

Ce n'est donc pas le « printemps arabe » que ces gens-là veulent aider, mais des dirigeants propulsés à la place des ex-dictateurs, qui soient capables de l'orienter, de le réprimer au besoin, en fonction des intérêts des grandes puissances. Quand ils parlent de libertés, ils n'ont en tête que pétrole, coton, phosphates, etc.

Et, de façon significative, le G8 entend par « printemps arabe » non seulement la Tunisie et l'Égypte, plus éventuellement la Libye, mais aussi le Maroc et la Jordanie. Comme si ces deux monarchies s'étaient débarrassées de leurs rois, qui sont eux aussi des dictateurs pour leur peuple. Les aides à Mohammed VI et à Abdallah II servent plutôt à prévenir ou écraser tout mouvement populaire qu'à améliorer le sort des populations marocaine et jordanienne.

Vincent GELAS



## • Explosion mortelle à Marcoule

# Comment leur faire confiance ?

**Lundi 12 septembre, l'explosion d'un four industriel a causé la mort d'un ouvrier, sur le site de Marcoule dans le Gard. Plusieurs ouvriers ont également été blessés dont un très grièvement.**

L'explosion a eu lieu précisément dans le centre de retraitement des déchets faiblement radioactifs, centre géré par une filiale d'EDF, la Socodei, et situé sur un site tout entier dédié à la filière nucléaire : il y a, outre le centre de retraitement, le réacteur Phénix, à l'arrêt depuis 2009 et en attente de

démantèlement, un laboratoire de recherche sur les déchets, et une usine de fabrication de combustible nucléaire – le Mox – exploitée par Areva.

Immédiatement, la ministre de l'Écologie, Nathalie Kosciusko-Morizet, s'est répandue sur les radios et dans les journaux pour marteler qu'il n'y avait « aucune fuite radioactive » et qu'il n'y avait donc « aucune raison de s'inquiéter ».

Eh bien si, les salariés du site et les populations qui habitent autour auraient des raisons de s'inquiéter, tant les industriels et les gouvernements cultivent le secret sur les

incidents et accidents. L'usine de retraitement des déchets en question est sous un régime de surveillance renforcée de la part de l'ASN, l'Agence de Sécurité Nucléaire. Ces dernières années, la filiale d'EDF avait été prise en flagrant délit de non-respect des règles de sécurité, et l'agence avait pointé divers incidents sérieux : « Perte temporaire de la détection de l'alarme incendie de l'unité d'incinération », « perte des deux chaînes de surveillance assurant le contrôle radiologique », « dépassement des limites mensuelles et annuelles de rejets gazeux en tritium... » Neuf incidents avaient

été enregistrés en 2007, puis encore onze incidents en 2008.

« C'est un accident industriel et non pas nucléaire », a tenu à préciser Éric Besson, le ministre de l'Énergie, comme pour se dédouaner. Mais les responsables, patrons d'entreprises et gouvernants traitent, l'industrie nucléaire comme le reste de l'industrie, avec les mêmes règles communes : des mesures d'économies dans tous les domaines, y compris en sacrifiant la sécurité de leurs salariés. Alors, comment avoir confiance dans leurs déclarations ?

**Bertrand GORDES**

## • Corse

# Le nuage de Tchernobyl n'aurait pas osé survoler l'île

**La côte orientale et les massifs montagneux de la Corse figurent parmi les endroits de France où les retombées de l'accident de Tchernobyl ont été les plus importantes, selon une enquête de l'Institut de veille sanitaire.**

Les professeurs Pierre-Marie Bras et Gilbert Mouthon avaient noté « une augmentation importante à très importante après 1986 dans l'espèce humaine de la proportion de troubles thyroïdiens. Le pourcentage moyen étant de 44 % et

pouvant atteindre 100 % ».

Mais tout cela n'a pas empêché l'ancien directeur du service central de protection contre les rayons ionisants (SCPRI), le professeur Pellerin, de nier l'action du nuage radioactif. Il est vrai qu'il avait déjà recommandé dans les Annales des mines de « ne pas développer de façon excessive les mesures de sécurité dans les installations nucléaires afin qu'elles ne provoquent pas une anxiété injustifiée ».

Lors de l'accident de Tchernobyl, cet organisme, le SCPRI, rattaché au ministère de la Santé, affirmait à la population

que « l'élévation relative de la radioactivité après l'explosion de la centrale ukrainienne de Tchernobyl était largement inférieure aux limites réglementaires ». Comment expliquer alors les symptômes des atteintes de la radioactivité ? Un témoin cité par le journal *Corse-matin* a même précisé : « Je me souviens des plantations qui avaient l'air d'avoir été brûlées au chalumeau ». Malgré cela le SCPRI recommandait de ne pas modifier ses habitudes alimentaires alors que les taux de radioactivité, en Corse, du lait et du lait de brebis dépassaient

même les seuils recueillis en Europe.

Le docteur Denis Fauconier qui avait très tôt dénoncé les conséquences des retombées radioactives sur la population de la Corse, signalait qu'il y avait eu après 1986 dans l'île une augmentation de 117 % des consultations pour des pathologies thyroïdiennes.

Mais cela n'a pas touché ceux qui ont absous celui qui niait le danger, agissant évidemment sur consigne d'autorités supérieures.

**Correspondant LO**

## • Caisse primaire d'Assurance maladie – Aube

# Déshabiller Pierre et faire semblant d'habiller Paul

À compter du lundi 5 septembre la CPAM a réduit considérablement l'accueil du public dans le département de l'Aube. Pour une journée d'accueil supplémentaire en milieu rural, neuf journées d'accueil sont supprimées dans l'agglomération troyenne.

La mesure a été imposée avec précipitation, en profitant de la période des congés et sans même prévenir tous les maires concernés. Le but est d'ajuster les lieux et plages d'ouvertures, non aux besoins de la population, mais aux effectifs qui, à force de réduction et de non-remplacement des absences, sont devenus insuffisants pour régler les problèmes de surcharge de travail et traiter les dossiers des assurés en retard. Cette réorganisation a été présentée à la presse locale qui a titré « la Sécurité renforce sa présence à la campagne ».

Mais des coupes claires ont été réalisées dans les villes ! À Troyes la CPAM du centre-ville disparaît. Celle de Sainte-Savine (déjà limitée au matin depuis deux ans) n'ouvrira plus les lundi, mercredi et vendredi et tous les après-midi à l'antenne de La Chapelle-Saint-Luc. À Troyes, le local serait trop exigu, la fréquentation insuffisante à Sainte-Savine, et il y aurait trop de dossiers de CMU en retard à La Chapelle-Saint-Luc.

Dans le milieu rural, les améliorations qui équivalent à deux demi-journées supplémentaires ne représentent pas un gros effort. Arcis-sur-Aube et Brienne-le-Château vont ouvrir un après-midi (en plus du matin) une fois par semaine. Pour Aix-en-Othe, la direction de la CPAM de l'Aube avait prévu la fermeture définitive de l'antenne. C'est grâce à une mobilisation à l'initiative de la CGT, que l'ouverture est maintenue trois matinées par semaine. Quant à Nogent, il s'agit de l'ouverture d'une permanence fermée il y a deux ans.

Améliorations bien insuffisantes en milieu rural et dégradations importantes de l'accueil en ville : voilà le véritable bilan des économies réalisées sur le dos des employés et des usagers.

**Correspondant LO**

# La maternité des Lilas (Seine-Saint-Denis) en lutte

**Samedi 24 septembre à 11 h, une manifestation sera organisée dans la ville des Lilas pour défendre la maternité dont les projets de modernisation et d'agrandissement ont été remis en cause par l'Agence Régionale de Santé (ARS).**

Alors que la première pierre de l'agrandissement de la maternité devait être posée en octobre 2011, l'ARS a tout arrêté, bien que près d'1,6 million d'euros ait déjà été investi dans ce projet considéré par tous comme indispensable pour répondre aux besoins de la population de Seine-Saint-Denis. Et à terme on peut même craindre que, le seul critère de l'ARS étant la rentabilité financière, ce soit l'existence même de la

maternité qui soit en cause.

La maternité des Lilas assure 1 700 accouchements et 1 200 IVG par an. Depuis son ouverture en 1964 elle a été de tous les combats pour améliorer la prise en charge des femmes enceintes, de l'accouchement sans douleur à la contraception et à la lutte pour l'avortement libre et gratuit. Agrandir et rénover la maternité devenait indispensable, les locaux n'ayant pas changé depuis. C'est ce projet que l'ARS a décidé de « geler » sous prétexte que l'heure est aux regroupements en pôles hospitaliers et pas aux maternités ou aux hôpitaux de proximité. Et qu'importe pour les femmes qui devront faire des kilomètres, ce qui en région parisienne peut se compter en heures de transport, pour avoir accès à



des services compétents capables de prendre en charge par exemple une grossesse à risque. Et ce sera encore plus dramatique dans un département comme la Seine-Saint-Denis qui connaît le plus fort taux de natalité du pays.

La maternité des Lilas doit être agrandie et rénovée. La santé n'est pas une marchandise mais un droit

fondamental. Défendons-le. Lutte Ouvrière est solidaire de ce combat.

**Correspondant LO**

La manifestation partira de la maternité, rue du Coq français, **Samedi 24 septembre à 11 h Les Lilas**



### • Montupet-Fonderie du Poitou Alu-Ingrandes (Vienne)

# Les grévistes tiennent bon

Depuis le 2 septembre, les travailleurs de la Fonderie Alu sont en grève totale contre le plan, dit de compétitivité, que Montupet tente de leur imposer.

L'attaque des patrons n'est pas mince: elle prévoit une diminution de 25% des salaires, sous la forme d'une baisse de 15% du salaire de base, et d'un passage non compensé du temps de travail hebdomadaire de 38 h 30 à 35 heures. Si ce plan s'imposait, il signifierait un retour au smic pour des ouvriers ayant parfois trente ans d'ancienneté, bien souvent usés avant l'âge par les épuisantes conditions du travail de fonderie. Alors c'est non. Et loin de faiblir, la détermination des grévistes n'a fait que se renforcer au fil des jours et des actions menées en commun.

Les travailleurs des Fonderies savent qu'ils sont engagés dans un bras de fer difficile, contre leur patron bien sûr, mais plus largement contre un patronat qui ne manquerait pas d'emboîter le pas à Montupet si ce dernier parvenait à imposer son plan inique. Mais ils savent aussi que, largement, bien au-delà de la région, nombreux sont les travailleurs qui ressentent de la sympathie pour leur lutte, qui la suivent avec l'espoir que peut-être, enfin, la classe ouvrière commence à rendre

les coups trop longtemps reçus sans pouvoir riposter.

Parmi les multiples actions entreprises en une semaine – visite d'entreprises, distribution de tracts, manifestations –, l'épisode qui a le plus marqué les esprits est sans conteste la visite rendue jeudi 8 septembre aux travailleurs de la fonderie Montupet de Châteauroux. Ce jour-là, 250 grévistes ont fait le déplacement en car à Châteauroux, où ils ont été rejoints par des délégations de syndicalistes de plusieurs usines Renault (Flins, Cléon, Le Mans etc.) et par des délégations d'entreprises castelroussines. Ils ont pu vérifier qu'avec de la détermination et de l'organisation, même les plus récalcitrantes des grilles finissent par céder le passage. Pénétrant dans les ateliers, ils ont pu discuter directement avec les travailleurs. Fiches de paye en main, ils ont pu comparer les salaires, et défendre l'idée que c'est bien plutôt une hausse générale des salaires qu'il faudrait imposer, à commencer par ceux de Châteauroux, sensiblement inférieurs.

Outre la question des salaires, l'état lamentable des ateliers de Châteauroux, les conditions de travail visiblement pires qu'à Châtelleraut ont conforté les grévistes dans l'idée qu'il ne faut pas céder, qu'ils doivent les quelques avantages dont ils

bénéficient à Châtelleraut à leurs luttes passées, et que la lutte seule leur permettra de les sauvegarder.

Mardi 13 septembre, une manifestation dans les rues de Châtelleraut a réuni près d'un millier de personnes. À l'appel de l'intersyndicale de la fonderie Alu, renforcée par l'union locale CGT, des débrayages avaient été organisés dans un certain nombre d'entreprises, dont des délégations vinrent renforcer le cortège des grévistes de la fonderie. Les plus nombreux étaient sans doute ceux de la Snecma, mais on notait aussi la présence de travailleurs du Comptoir de la confiserie, de Fenwick, des territoriaux, de l'hôpital, ou encore de la Fonderie du Poitou Fonte ou d'Aigle, qui racontaient comment la visite en masse des grévistes de FDPA dans les ateliers de leur entreprise avait suscité beaucoup de réactions de sympathie. L'après-midi, une petite visite a eu lieu au Medef-Vienne, où les patrons de l'UIMM ont reçu les élus du Comité d'entreprise de la fonderie ainsi que des représentants des unions départementales. Pas invités, les grévistes ont tout de même voulu



faire un tour dans les jardins patronaux, bien mal gardés par des grilles qui ont très vite cédé.

Le prochain objectif hors localité est la « montée » en cars jeudi 15 septembre vers les sièges de Montupet à Clichy-la-Garenne et de Renault à Boulogne-Billancourt.

Renault partage en effet avec Montupet la responsabilité des attaques dont sont aujourd'hui menacés les travailleurs de la Fonderie du Poitou Alu. D'une part, cette dernière était filiale à 100% de Renault jusqu'en 1999, avant de passer sous la coupe de quatre repreneurs successifs, qui tous s'employèrent à réduire les coûts de production en aggravant l'exploitation. D'autre part, 85% des culasses produites par FDPA continuent à l'être pour Renault, les 15%

restants l'étant pour PSA.

L'idée « d'impliquer » Renault, de le tenir pour responsable en chef de la situation, voire de revendiquer la réintégration dans le groupe Renault s'est vite imposée: « Que Renault et Montupet se débrouillent, mais nous ne voulons sacrifier ni nos salaires, ni nos emplois. »

Perdre près d'un quart de salaires déjà insuffisants, c'est révoltant et inacceptable: la direction locale de la fonderie, qui a proposé aux syndicats une rencontre vendredi 16 septembre après un premier contact quelque peu agité avec l'ensemble des grévistes lundi 12, aura intérêt à ne pas l'oublier.

Correspondant LO

## Le soutien d'Arlette Laguiller aux travailleurs des Fonderies

Le plan de « compétitivité » de Montupet, et surtout bien sûr la réaction vigoureuse des travailleurs à cette attaque brutale ont suscité la réaction d'un certain nombre de leaders politiques.

Il y eut d'abord la présidente PS de la région, Poitou-Charentes, Ségolène Royal, qui adressa dès l'annonce du plan de Montupet un courrier au PDG Magnan, courrier qui certes dénonçait comme « incompréhensible » la baisse des salaires, mais offrait l'aide des services de la Région pour peu que Montupet accepte de rechercher par d'autres voies que la baisse brutale des salaires l'amélioration de la compétitivité.

Le candidat du Front de gauche Jean-Luc Mélenchon est venu à son tour, le 12 septembre, apporter son soutien

aux travailleurs des Fonderies, accompagné de Marie-George Buffet pour le Parti communiste, dénonçant avec emphase l'attaque de Montupet, saluant la lutte des ouvriers de la Fonderie mais déclarant surtout: « Dans quelques mois, avec les bulletins de vote, nous allons leur donner le coup de pied qu'ils méritent. » Comme si l'élection d'un président et d'un gouvernement PS, même nuancé d'une touche mélanchoniste, allait en quoi que ce soit ébranler le pouvoir discrétionnaire du patronat!

Heureusement la plupart des travailleurs n'ont pas d'illusions dans les promesses électorales et ils savent que leur seule arme, c'est la grève, la lutte collective. Lutte que ce même 12 septembre vint saluer notre camarade Arlette Laguiller, au nom de

Lutte Ouvrière et de Nathalie Arthaud.

L'accueil que les grévistes réservèrent à Arlette Laguiller fut particulièrement chaleureux et fraternel, et son intervention écoutée avec beaucoup d'attention, y compris par des travailleurs très défiants de la politique. Un peu comme s'ils y avaient entrevu que le monde du travail peut avoir sa propre politique, une

politique de classe qui vise à contester le pouvoir du grand patronat, pas à s'y adapter.

Correspondant LO



## • De Wendel, Mittal... Ne connaissent pas la crise

Le groupe ArcelorMittal a fait 1,8 milliard d'euros de bénéfices cette année. Le groupe Wendel – une société financière créée grâce aux aides de l'État, qui ont permis aux héritiers de la famille de Wendel de prospérer ailleurs que dans la sidérurgie – possède des participations dans de nombreuses sociétés industrielles, dont Saint-Gobain. Il a, lui, carrément multiplié par 3,6 son bénéfice au premier semestre, avec 452 millions de profits. Et il s'attend à un « très bon » second semestre.

Pendant la crise, les affaires des grandes familles bourgeoises se portent à merveille.

E. H.



### • ArcelorMittal – Florange (Moselle)

# Le prétexte, usé jusqu'à la corde, de la crise

500 travailleurs se sont rassemblés à Florange vendredi 9 septembre pour protester contre les menaces sur la dernière grande usine sidérurgique du groupe ArcelorMittal en Lorraine. Beaucoup d'entre eux travaillaient auparavant dans d'autres installations sidérurgiques aujourd'hui fermées, comme l'aciérie de Gandrange.

L'annonce par ArcelorMittal de la mise à l'arrêt au moins jusqu'au début 2012 de son deuxième haut-fourneau (le premier étant déjà arrêté depuis juin dernier) a suscité beaucoup d'inquiétude. D'autant que cela fait suite à l'arrêt en juin de l'autre haut-fourneau et à la mise au chômage partiel de la division Emballage.

ArcelorMittal veut-il fermer à terme ses usines de Lorraine? En tout cas la direction, depuis trois ans, éteint et rallume les hauts-fourneaux pour faire face aux pics de commandes, avec autant de légèreté qu'on allume sa gazinière. Or un haut-fourneau monte à plus de 1 000 degrés et chaque extinction ou rallumage dégrade l'ensemble des installations, en particulier le briquetage réfractaire. Comme en plus aucun investissement n'est réalisé, tout laisse à penser qu'ArcelorMittal veut user les installations jusqu'à la corde... pour les fermer ensuite sous prétexte de leur état.

Mais il est possible aussi qu'ArcelorMittal veuille tout simplement faire pression pour que le robinet des aides publiques s'ouvre encore plus grand. En effet un projet est sur les rails pour faire du haut-fourneau qui vient d'être arrêté une installation pilote où le gaz carbonique (CO<sub>2</sub>), au lieu de partir dans l'atmosphère, serait piégé puis stocké dans le sous-sol. La réalisation de ce projet – baptisé Ulcos – coûterait plus de 620 millions d'euros, que l'Union européenne devrait apporter, la décision devant être prise au début 2012. Dans ce cas, le gouvernement apporterait 150 millions au pot et bien sûr la Région suivrait. Alors, ArcelorMittal veut-il faire monter les enchères?

En tout cas, tous les hommes politiques de la Région – gauche et droite confondues – se mobilisent pour ce projet Ulcos qui, en prime, a une saveur écologiste, même s'il est bien discutable qu'enfouir des milliers de tonnes de CO<sub>2</sub> dans



le sous-sol soit sans danger pour l'avenir. Et tant pis si l'argent ainsi donné à ArcelorMittal manquera ensuite pour construire des écoles, des hôpitaux, ou faire que les trains arrivent à l'heure!

Une fois de plus, c'est au nom de l'emploi que les pouvoirs publics s'apprentent à donner, avec la bénédiction de tous, des centaines de millions à un groupe qui a fait 1,8 milliard d'euros de bénéfices... rien qu'au premier semestre!

En attendant, ce sont les travailleurs qui trinquent. 400 intérimaires sont renvoyés. Par ailleurs le chômage partiel – financé par les pouvoirs publics – devrait toucher plus de 600 travailleurs.

Sans compter les centaines de travailleurs de la sous-traitance qui n'auront plus de travail.

Voilà quarante ans que patrons et gouvernements nous parlent de la crise de la sidérurgie. Mais on n'a pas cessé de produire de l'acier: bon an mal an, la production d'acier se situe toujours autour de 20 millions de tonnes depuis quarante ans – même si l'an dernier la production était plus près de 15 millions que de 20. Mais cela se fait avec 100 000 travailleurs de moins!

Il faut arrêter cette hémorragie. Il n'est jamais trop tard. Il n'y a aucune raison d'accepter que le numéro un mondial de l'acier impose

des heures supplémentaires sur les sites de Fos et de Dunkerque, tandis qu'il réduit au chômage – partiel aujourd'hui et peut-être total demain – les travailleurs de Florange et d'autres sites en Europe.

Maintenir tous les sites de production en se partageant le travail entre tous sans baisser les salaires – et en premier lieu garder tous les intérimaires et les embaucher en CDI –, interdire toute suppression d'emplois à ce groupe immensément riche, gavé d'argent public... c'est ce qu'il faudrait imposer à ArcelorMittal, qui en a largement les moyens.

Étienne HOURDIN

### • Toyota Onnaing (Nord)

# Oui, on veut une augmentation !

Le 26 août dernier, la direction de Toyota Onnaing a solennellement annoncé, lors de réunions où l'ensemble des salariés étaient conviés pendant le temps de travail, qu'elle allait engager des discussions sur les salaires avec les syndicats à partir du 8 septembre.

C'était l'aveu que jusqu'à présent il n'y avait pas de discussion salariale! Et, au-delà du rituel des négociations annuelles obligatoires, c'était aussi l'aveu que la direction, après la grève d'avril dernier, voudrait bien désamorcer le mécontentement général sur la faiblesse des rémunérations. En effet, dans cette usine, le salaire mensuel des ouvriers en production avoisine les 1 300 euros net, primes

comprises, avec une prime trimestrielle d'intéressement aux alentours de 500 euros.

Le 8 septembre, lors de la première réunion, la direction a d'abord voulu séparer ce qu'elle appelle des « négociations » en trois réunions différentes: une pour les ouvriers, une autre pour les agents de maîtrise et la maintenance, et une troisième pour les cadres. L'ensemble des syndicats ouvriers ont refusé cette manœuvre destinée à diviser les différentes catégories de salariés, et la direction a remballé son projet.

Ensuite, les représentants de la direction ont demandé aux délégués de leur expliquer ce que les salariés voulaient pour améliorer leur pouvoir d'achat. Un treizième mois, ou une augmentation de salaire, ou une prime, ou deux

de ces propositions, ou bien les trois? Le lendemain, vendredi 9 septembre, plus de 1 100 travailleurs ont pu donner leur réponse.

En effet, convoqués par la CGT, FO, la CFDT et SUD par un tract en commun, deux assemblées se sont tenues pendant les pauses repas de vingt minutes des équipes du matin et d'après-midi. Plus de

1 100 salariés au total sont venus, sur les 3 000 embauchés, et ont voté pour les trois propositions de la direction. Tout le monde était évidemment d'accord pour un treizième mois et une augmentation de salaire. Il a été aussi dit que le treizième mois devait être sans condition, et que les augmentations de salaire devaient être générales, pas individualisées,

et pas en pourcentage. Et si la direction tenait tant à nous donner une prime exceptionnelle, pourquoi la refuser?

À la fin des deux assemblées, les travailleurs ont voté pour se retrouver à nouveau ensemble, encore plus nombreux, vendredi 16 septembre, au lendemain de la deuxième réunion de discussions.

Correspondant LO

## Une équipe de nuit... En janvier 2012 ?

La direction de l'usine Toyota a annoncé la création d'une équipe de nuit à partir du 3 janvier 2012. En invitant des dizaines de journalistes, elle en a surtout profité pour s'offrir de la publicité gratuite pour la commercialisation prochaine de

la nouvelle version de la voiture produite à Onnaing.

Cette équipe de nuit, si elle voit le jour, se fera avec le renfort de 800 intérimaires, qui viendront s'ajouter aux 600 déjà présents dans l'usine actuellement.

Travailler la nuit pour faire des voitures, ça n'est utile et bon que pour les profits de Toyota! Pour les ouvriers, rien ne pourra remplacer des nuits sans sommeil, et sûrement pas les 243 euros supplémentaires de primes de nuit.



### • Renault Douai

## Contre l'aggravation de l'exploitation Débrayages en série

L'usine Renault de Douai, qui produit des Scénic et des Mégane, a repris le lundi 22 août après les vacances. Et dès le 24 août des débrayages avaient lieu dans différents secteurs. Depuis, il n'y a pas eu de semaine sans débrayage. Ils ont tous une même raison : l'aggravation de la charge de travail.

Déjà bien avant les congés, le directeur avait expliqué qu'il fallait préparer l'usine à l'arrivée de nouveaux modèles dans un an. Pour cela, il avait décidé de fermer une des deux chaînes pour préparer des transformations et donc de concentrer toute la production sur une seule chaîne. Du coup, il y avait selon lui 600 personnes de trop dans l'usine. Outre un plan de départs volontaires des plus anciens qui ne tentait pas grand monde car il fallait accepter de partir en perdant trop d'argent, il y a eu une

politique de mutations dans le groupe, parfois à plusieurs centaines de kilomètres. C'est ainsi qu'en six mois 625 travailleurs ont été mutés. Mais ils manquent aujourd'hui ! Car le directeur a envoyé à tous un courrier pour demander des efforts supplémentaires. Il vient de s'apercevoir qu'il lui faut 3 800 voitures de plus d'ici fin octobre...

Il y a un an, il y avait encore 5 300 salariés dans l'usine. Il n'y en a plus que 4 900, en comptant les intérimaires. Il faudrait produire

3 800 voitures de plus qu'avant, sur une seule chaîne, et avec 400 travailleurs de moins !

C'est pourquoi quatre samedis sont travaillés au volontariat en septembre. Quatre autres sont annoncés en octobre, mais la direction ne dit pas s'ils seront au volontariat. Elle cherche aussi des volontaires pour travailler une ou deux heures supplémentaires sur le poste de l'après-midi. Pour cela, elle fait pression sur les chefs en leur disant que, s'ils ne trouvent pas assez de volontaires, ce sont eux qui iront sur chaîne. Le syndicat de l'encadrement, la CGC, a même sorti un tract pour s'en indigner en titrant : « À chacun son métier ! »

Dans certains secteurs, comme au Bout de Montage, la direction veut retirer

50 travailleurs sur 100 pour les envoyer ailleurs. Pour cela, elle envoie des chronométrateurs. Elle leur a dicté auparavant les résultats : par exemple, un travailleur qui n'arrive pas à tenir le poste tellement c'est dur est jugé à « seulement 62 % de ses capacités » ! Dans un secteur de robots de soudure, la direction propose même une équipe de nuit pour quinze jours seulement, et seulement pour ce bâtiment, une équipe qui ne fonctionne d'ailleurs pas réellement, tant l'improvisation est grande.

Alors, les débrayages se multiplient. Jeudi 8 septembre, il y a même eu un défilé dans l'atelier d'assemblage. La direction est prévenue : pour plus de travail, il faut plus de travailleurs !

Correspondant LO

### • Renault Technocentre - Guyancourt (Yvelines)

## Et les salaires ? et les embauches ?

Renault a annoncé fin juillet ses résultats financiers du premier semestre 2011. Si le chiffre d'affaires a augmenté de 7 %, son « résultat net », c'est-à-dire son bénéfice, s'élève à 1,2 milliard d'euros, une hausse de 52 % par rapport au premier semestre 2010. Les suppressions de postes dans les usines et les bureaux, l'augmentation de la précarité, les conditions de travail dégradées et les augmentations de salaire très faibles y sont pour quelque chose.

Renault impose que les travailleurs d'une usine en chômage partiel aillent travailler

dans un autre site. C'est particulièrement le cas pour les travailleurs de Sandouville. D'autre part, le nombre d'intérimaires augmente, par exemple l'usine de Flins emploie 800 travailleurs intérimaires et 200 travailleurs viennent des autres sites. D'un côté, il y a du chômage partiel et, de l'autre, des journées rallongées et des samedis travaillés.

Au Technocentre de Guyancourt, la situation de plus de 1 000 travailleurs prestataires est instable. Depuis quelques jours, les chefs serinent qu'il faut faire des économies, car

la trésorerie de Renault serait insuffisante. Si c'est le cas, à qui la faute ? Certainement pas aux travailleurs. Et surtout, il est difficile de croire à ce discours après les résultats qui viennent d'être publiés. Les gains de productivité ne sont-ils pas plutôt confisqués par les actionnaires ? En plus de dix ans, 18 milliards d'euros environ ont été accumulés : où sont-ils passés ?

Lors d'un plan de départs « volontaires », en 2008-2009, plusieurs milliers de travailleurs ont quitté Renault sans être remplacés ; rien que pour le Technocentre,

1 000 travailleurs sont partis dans le cadre de ce plan. Ne manquant aucune opportunité, et doté d'un culot certain, Renault a déposé un dossier auprès de l'État pour demander 24,5 millions d'euros de subventions à la Commission européenne, au titre de... l'insertion professionnelle. L'accord a été donné en juillet dernier. L'État français et l'Union européenne répondent toujours présent pour accompagner les entreprises privées...

Dans l'immédiat, on voit que Renault a les moyens de payer.

Correspondant LO

### • Goodyear Dunlop – Riom (Puy-De-Dôme)

## En lutte pour l'égalité des salaires

Goodyear Dunlop est une multinationale qui affiche des profits en hausse de 43 % au deuxième trimestre 2011. Mais à Riom, près de Clermont-Ferrand, où se fait le rechapage de pneus de camions, environ 80 ouvriers travaillent en 3x8 et leur salaire avoisine le smic, avec un écart de 120 euros de moins qu'à l'autre usine Dunlop de Montluçon, dans l'Allier.

Lundi 5 septembre, à l'appel de l'intersyndicale CGT-CFDT, la totalité des ouvriers en production ont débrayé pour réclamer la parité avec les salaires de Montluçon et se sont rassemblés devant l'usine. Les containers étaient de sortie et

les carcasses de pneus y ont pris feu, signalant à des dizaines de kilomètres à la ronde qu'il y avait là des ouvriers pas contents.

La direction locale propose une prime assortie aux objectifs. Mais cela ne fait pas le compte. L'après-midi, à l'assemblée générale, le mouvement a été reconduit pour le lendemain. La direction a proposé, en juillet, 60 euros. Ça ne fait pas le compte non plus : il manque 64 euros pour la parité. Les débrayages se sont donc prolongés. Depuis, la direction locale ne veut pas prendre d'initiatives et s'en remet à la direction générale.

Le 9 septembre, la continuation de la grève a été votée à l'unanimité en assemblée

générale et le mouvement continuait lundi 12.

Correspondant LO.



### • Texelis (ex-Renault Trucks) - Limoges

## Crever au boulot, quand d'autres crèvent au chômage ?

Jeudi 6 septembre, à l'usine du Palais de Texelis, à Limoges, 100 ouvriers sur les 120 de l'équipe de production du matin et la totalité de l'équipe d'après-midi se sont mis en grève, suite à des décisions de la direction qui ne passent vraiment pas. Celle-ci voudrait faire embaucher l'équipe du matin à 5 heures, obligeant ainsi à faire des heures supplémentaires pour passer les consignes à l'équipe d'après-midi. Elle projette aussi de revoir les congés d'ancienneté à la baisse et d'imposer les RTT selon les besoins !

Le jour même, devant l'ampleur de la mobilisation, le directeur mettait un bémol, disant ne pas vouloir « passer en force », expliquant que Texelis avait des perspectives de croissance pour 2012 et les années suivantes et aurait besoin de faire tourner ses moyens de production plus longtemps, et donc de pouvoir avoir recours aux heures supplémentaires ! « La direction voudrait nous faire trimer davantage », « s'il y a du boulot, qu'ils embauchent en CDI », disaient les ouvriers grévistes.

La décision est reportée et une discussion avec les syndicats doit avoir lieu le 22 septembre. On voit bien que du travail, il y en a largement pour tout le monde, il suffirait de le partager !

Correspondant LO



## • Famar – Champ-de-Mars – Orléans

### En grève pour notre dû

À l'usine Famar du Champ-de-Mars à Orléans, la grève a commencé le mercredi 7 septembre.

Dans cette usine pharmaceutique de 320 travailleurs, cela fait des années que le patron demande de faire des heures supplémentaires, de travailler le week-end... De plus, il est prévu que l'usine ferme fin 2012 et que nous déménagions dans une autre usine Famar, au sud d'Orléans, avec des licenciements à la clé. La vente du terrain à la ville a rapporté 8 millions d'euros, et une revendication a fait son chemin dans la tête des travailleurs :

exiger notre dû, sous la forme d'une prime de 5 000 euros.

Mercredi 7 septembre, la direction proposait 1 000 euros, étalés entre 2012 et 2013 et liés à des conditions de résultats. Dès la nouvelle connue, la colère a éclaté : cette somme était dérisoire compte tenu de l'évolution du coût de la vie, et comme l'ont dit plusieurs d'entre nous, « en 2013 on ne sait même pas si on sera encore à la boîte ! » Les travailleurs de production de l'équipe du matin ont voté la grève, rejoints par ceux de l'après-midi. Une partie a confectionné une banderole « En grève, Famar y'en a marre », d'autres ont préparé

des tracts. La grève a été revotée de jour en jour et les grévistes se sont installés à l'entrée de l'usine avec barbecue et saucisses.

La direction a tout fait pour essayer de faire reprendre le travail, envoyant des cadres tenter de faire pression et présentant comme « une chance » le fait que le directeur du groupe pour l'Europe soit là ! En fait, l'arrogance de la direction a été pour beaucoup dans l'extension de la grève, qui a été rejointe par de nouveaux secteurs, comme les labos. La direction a aussi tenté de faire fonctionner une des lignes, qui s'arrêterait immanquablement au bout de quelques

heures : pas facile de faire croire qu'une usine fonctionne quand les travailleurs sont en grève ! Nous avons reçu le soutien de travailleurs ou de syndicalistes d'autres entreprises, notamment ceux de Leguay, en grève au printemps dernier et que nous avons alors soutenus : c'était pour eux l'occasion de nous rendre la pareille.

Mardi 13, la direction a proposé 1 800 euros versés en trois fois, sans conditions de résultats. Après avoir obtenu en quatre jours de grève presque le double de la proposition initiale, nous avons décidé de reprendre le travail. Mais chacun est convaincu qu'il y aura d'autres luttes.

Correspondant LO



Grévistes chez Famar.

## • Anovo – Brive (Corrèze)

### Contre la menace de fermeture Débrayage et manifestation

Mardi 6 septembre 2011, et pour la deuxième fois depuis fin juillet, une grosse majorité des 365 salariés d'Anovo à Brive ont débrayé, pour dire qu'ils refusent la fermeture du site et toute suppression d'emploi.

Une assemblée générale a eu lieu pendant le débrayage dans la cour de l'usine, où il a été décidé d'accompagner la délégation CGT à la sous-préfecture.

Le groupe, spécialisé dans l'entretien et la maintenance de matériel électronique, emploie 6 000 salariés dans différents pays (Italie, Espagne,

Angleterre, Pays-Bas, Chili, Pérou...). Depuis le 28 juillet, il est en redressement judiciaire en France. Il y a 1 200 travailleurs sur six sites. Angers, Montpellier et Brive sont menacés de fermeture, d'éventuels repreneurs existaient, mais tout le monde sait ce que cela veut dire : des licenciements.

Le débrayage a eu lieu alors que le tribunal de Beauvais déléguait sur l'avenir de l'entreprise. Les travailleurs tenaient à dénoncer que ce groupe a fait plus de 40 millions de bénéfice sur cinq ans, que le chiffre d'affaires est en augmentation et qu'ils ne croient pas à la

dette de neuf millions d'euros annoncée par les responsables. Ils se demandent aussi ce que sont devenus les 740 000 euros de subventions empochés par le site de Brive sur cinq ans.

Une centaine de travailleuses et de travailleurs sont partis en manifestation jusqu'à la sous-préfecture, en criant « Anovo en colère, on n'va pas se laisser faire ». Il y avait de l'ambiance sur le trajet, beaucoup d'automobilistes, de chauffeurs de bus klaxonnaient en solidarité.

Vendredi 9 septembre, la direction du groupe a fait un communiqué de presse pour rassurer ses actionnaires. Elle

prétend que plusieurs dizaines d'investisseurs se sont fait connaître en vue d'une reprise des sites menacés de fermeture. Peut-être : ce groupe est leader européen dans son activité et son chiffre d'affaire avoisine les 350 millions d'euros, alors il doit bien y avoir de l'argent à faire. Mais si des vautours sont bien au rendez-vous, ce n'est pas pour sauver les emplois. Dans le même communiqué la direction annonce la fermeture du site en Norvège, dont elle a licencié les cinquante travailleurs !

En attendant la décision du tribunal de Beauvais le 3 octobre, une pétition circule dans

la population pour demander le maintien du site sans aucune suppression d'emploi.

Correspondant LO

## • SNCF Rouen

### Un camouflet pour la direction

Le tribunal des prud'hommes de Rouen vient d'annuler la sanction de mise à pied de trois jours avec sursis d'un contrôleur de la SNCF. Il était sanctionné parce qu'une responsable déclarait l'avoir vu en cabine de conduite d'un train, ce qui est contraire au règlement de sécurité à la SNCF.

Malgré les preuves qui contredisaient cette responsable et malgré la mobilisation de la majorité des contrôleurs du secteur qui avaient signé une pétition, la direction avait maintenu la sanction et mobilisé une partie de sa hiérarchie pour tenter de rendre plausible l'accusation. Un cadre se prêta à une séance de photos pour une pseudo reconstitution ! Un autre tenta de dissuader le conducteur du train de témoigner en faveur du contrôleur et, cerise sur le gâteau, la responsable qui disait l'avoir vu en cabine ajouta, six mois après les faits, l'avoir entendu confirmer ce dont elle l'accusait. N'importe quoi !

Malgré les pressions pour qu'il retire sa plainte, le contrôleur a tenu bon et il a eu raison !

Correspondant LO

## • RATP (Région parisienne)

### Non au projet antigrevé

La direction de la RATP a présenté aux syndicats un projet auquel elle pense depuis longtemps, qui officialiserait la possibilité pour des cadres ou des agents de maîtrise de conduire les métros et les rames RER à la place de grévistes.

Elle envisagerait même pour les nouveaux embauchés maîtrises et cadres de faire figurer l'acceptation de remplacer les grévistes dans le contrat d'embauche.

Au métro et au RER, les agents de maîtrise et des cadres sont formés à la conduite mais la réglementation ne les autorise pas à conduire seuls un train avec voyageurs. Ils doivent toujours être accompagnés d'un conducteur en exercice.

Il y aurait 150 employés de ces catégories prêts à cette tâche de « jaune », c'est du

moins ce qu'avance ou espère la direction, qui aurait déjà entrepris de former des maîtrises et cadres. Comme récompense, elle leur proposerait une prime mensuelle de 100 euros, quels que soit le nombre de jours de remplacement et les primes de déplacement remboursées aux frais réels.

Jusqu'à présent, la direction n'avait jamais osé s'attaquer aussi frontalement au droit de grève. Ce n'est que lors des dernières grèves sur le RER A, en décembre 2009, grève massive à près de

100 %, qu'elle avait fait rouler des cadres à la place des grévistes, aux heures de pointe seulement, et pas sur toute la ligne. Il fallait alors voir ces cadres, pas très rassurés, généralement serrés à plusieurs dans la cabine, et conduisant tant bien que mal en priant pour qu'aucun problème ne survienne.

La direction voudrait bien sûr aller plus loin. Depuis quelques années, par exemple, elle fait pression pour que les conducteurs qui veulent passer en maîtrise par promotion interne ne fassent plus du tout grève. C'est un critère obligatoire pour envisager de réussir cette promotion. Cette volonté antigrevé s'applique d'ailleurs systématiquement. Dans les conflits limités à une

seule ligne, par exemple, la direction peut gêner le déroulement d'une grève en faisant rouler des trains avec des conducteurs qu'elle influence, ceux dits de la réserve générale, qui peuvent conduire sur tout le réseau et sur tous les différents matériels, mais pas sur le RER.

Le projet de la direction est inacceptable. La CGT et l'UNSA le refusent et entendent contrer sa validité. Sud-RATP y est aussi opposé. De toute façon, lorsque la direction sera confrontée à une grève massive, il y a tout à parier que rien n'arrêtera la détermination des grévistes, et en tout cas pas les chiffons de papiers sur lesquels elle planche actuellement.

Correspondant LO



## • Servier

# Mediator, Protelos...

## La sécurité sanitaire passe après

Et de deux. Après Mediator, Protelos, un autre médicament des laboratoires Servier, est sur la sellette. Le laboratoire aurait falsifié des rapports et minimisé des effets secondaires graves et potentiellement mortels de ce médicament.

Protelos est un médicament indiqué dans l'ostéoporose, essentiellement prescrit à des femmes ménopausées pour réduire le risque de fracture. Il a été mis sur le marché en 2004. L'Agence européenne du médicament avait alors estimé – c'est un calcul qui est fait pour tout médicament avant sa sortie – que les bénéfices apportés étaient supérieurs aux effets secondaires, aux risques encourus. En 2007, après trois années d'utilisation du médicament, d'autres effets secondaires furent mis en évidence, notamment des cas d'allergies très graves. Seize cas étaient signalés en Europe, dont deux mortels. Les médecins furent alertés, le médicament ne fut pas retiré du marché mais ses indications réduites.

Ce qui est aujourd'hui reproché à Servier c'est d'avoir, alors et depuis, minimisé la gravité des effets secondaires et sous-estimé leur nombre, et de ne pas les avoir déclarés immédiatement et correctement. Bien sûr, Servier nie tout en bloc. Exactement comme il a nié, et s'acharne à continuer de le faire, ses déficiences criminelles concernant le Mediator.

Pour Mediator, il a fallu attendre plus de quarante ans pour que des scientifiques, à l'époque salariés par Servier et

qui y ont fait toute leur carrière, avouent que dès le départ on savait que ce médicament – qui n'avait pas encore de nom – était une amphétamine, un coupe-faim, mais que les rapports d'études avaient été falsifiés pour que le Mediator soit promu comme anti-diabétique. Pourquoi? Parce que le marché du diabète est beaucoup plus vaste et donc la rentabilité financière beaucoup plus importante. Il a donc fallu quarante ans pour y voir clair. Entre-temps, entre 500 et 2000 personnes en sont mortes.

Aujourd'hui, pour tenter d'expliquer ces falsifications et ces mensonges criminels, certains mettent en avant la « culture d'entreprise » spécifique au laboratoire Servier et ses méthodes « perverses ». Mais il y a aussi et surtout la « culture des affaires » en général, la soumission des politiques, y compris du sommet de l'État, aux intérêts des industriels. Sarkozy, en 2009, quelques mois avant l'interdiction du Mediator, décorait Servier de la grand-croix de la Légion d'honneur, en lui déclarant au passage : « *La nation vous est reconnaissante. Vous êtes une publicité vivante pour le médicament.* » Quant à Mitterrand, vingt-cinq ans plus tôt, il lui avait accroché les insignes



de l'Ordre national du mérite.

Mensonges, falsifications des données... Il ne manque pourtant pas d'organismes de contrôle et de suivi pour assurer la qualité et le contrôle des médicaments. De l'Agence du médicament aux diverses commissions de l'Afssaps (l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé), les experts sont nombreux et compétents. Mais, à tous les niveaux, ces instances sont gangrenées par des relations d'intérêts avec l'industrie et sont toutes sous l'autorité du ministère de la Santé. Par essence même, elles ne peuvent être indépendantes. Leurs contrôles, leurs décisions sont soumises à l'intérêt des laboratoires. Et on vient encore d'apprendre que dans l'enquête sur le Mediator faite par le Sénat, un « expert », qui fut par ailleurs directeur de l'Inserm, serait intervenu et se serait montré suffisamment complaisant pour atténuer les termes du rapport incriminant Servier.

Ainsi, malgré les contrôles, l'intérêt financier domine et peut régir l'industrie du médicament, y compris parfois au mépris de la vie des malades.

Sophie GARGAN

## • Les vaccins contre la grippe A incinérés

# Comment faire des injections de... profits

Neuf millions de doses de vaccins contre la grippe A, arrivés à leur date de péremption, vont être incinérés d'ici le 30 novembre, a annoncé le ministère de la Santé. En 2010, dix millions de doses périmées avaient déjà été détruites. C'est la dernière étape de la calamiteuse campagne de vaccination contre l'épidémie de grippe A en 2009.

À l'époque la ministre de la Santé, Roselyne Bachelot, avait annoncé, face à une épidémie que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) annonçait gravissime, que le gouvernement se donnerait les moyens de vacciner toute la population. Les experts préconisant deux doses par personne, 94 millions de doses avaient été commandées aux laboratoires Sanofi-Pasteur, Novartis et GlaxoSmithKline,

qui comptent parmi les plus gros trusts pharmaceutiques. La note s'élevait à 869 millions d'euros, puisque, comme le reconnaît aujourd'hui Nora Berra, l'actuelle secrétaire d'État à la Santé, « *en 2009 c'était clairement l'industrie qui tirait les prix vers le haut en disant à chaque État: achetez à ce prix et dépêchez-vous car il n'y aura pas forcément de vaccins pour tout le monde.* » Alors on a

acheté... et le contribuable a payé le prix fort.

Finalement, l'épidémie de grippe A se révélant moins grave que prévue, six millions de personnes seulement se sont fait vacciner et le gouvernement s'est retrouvé avec des stocks énormes. Bien que Bachelot ait annulé une partie de la commande (50 millions de doses), il lui restait sur les bras près de 38 millions de doses. Pour s'en débarrasser, elle en donna 16 millions à l'OMS, 2 millions aux ambassades françaises, et essaya de vendre le reste à l'étranger. Finalement, seul le Qatar acheta 300 000 doses et Monaco 10 000. Des pays qui s'étaient dits intéressés, comme

l'Égypte, achetèrent finalement ailleurs, d'autres pays européens ayant « cassé » les prix. Il ne restait plus alors qu'à détruire les stocks restants...

Un énorme gâchis? Pas pour tout le monde en tout cas car, au total, toute l'histoire aura coûté près de 450 millions, d'euros qui ont filé directement dans les caisses des laboratoires pharmaceutiques (392 millions d'euros pour l'achat de 44 millions de doses, et 48,5 millions d'indemnités pour les commandes annulées). Des sommes non négligeables qui ont augmenté d'autant les profits des trusts pharmaceutiques et... le déficit de la Sécurité sociale.

Lorsque le gouvernement en 2008 a débloqué des dizaines de milliards pour les banquiers ou les trusts de l'automobile, c'était sous le prétexte de sauver le système bancaire ou l'industrie automobile soi-disant pour sauvegarder des milliers d'emplois. En 2009, le virus de la grippe A est arrivé à point nommé pour servir de prétexte à un coup de main à l'industrie pharmaceutique. D'un domaine à l'autre, la préoccupation reste avant tout d'aider les grands groupes capitalistes à maintenir leurs profits et à enrichir leurs actionnaires malgré la crise.

Cédric DUVAL